



**POUR PRÉSERVER LES ACQUIS DU PAYS
BOUTEFLIKA APPELLE
LE PEUPLE À "FAIRE PREUVE
DE VIGILANCE"**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3039 | Lundi 20 mars 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

INCIDENTS APRÈS LE MATCH
RC KADIOGO-USMA

**LE MJS
MONTE AU
CRÉNEAU**

Page 24

ETAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

**OUYAHIA
RASSURE**

Page 3



PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

**LE SNAPO
TIRE
LA SONNETTE
D'ALARME**

Page 5



RÉDUIRE LE REFUS DE VISA
AUX ALGÉRIENS

**LE QUAI
D'ORSAY
FAVORABLE !**

Page 6

POUR LES JEUNES
ENTREPRENEURS

**SELLAL
ANNONCE
UN RÉÉCHELON-
NEMENT DES
REMBOURSE-
MENTS**

Page 4



ENFANT DE 10 ANS TUÉ À SÉTIF

**LE MEURTRIER JUGÉ
PAR VISIOCONFÉRENCE
DEPUIS MARSEILLE**

Page 24

À PARTIR D'AUJOURD'HUI

**LE SNAPAP
ENTAME TROIS
JOURS DE GRÈVE**

Page 5



2
groupes
de harraga
interceptés au large
de Annaba par les
gardes-côtes.

15
abris pour
terroristes décou-
verts et détruits par
des membres de
l'ANP à Aïn-Defla.

140
médicaments
seraient introuvables
depuis
des semaines
dans les pharmacies.

AMAGGER N'TEFSUT OU COMMENT ACCUEILLIR LE PRINTEMPS À TARIHANT

Une foule nombreuse, composée d'enfants et de femmes en tenues traditionnelle, s'est rassemblée en cette matinée du 10 mars sur la placette de Tarihant, un des plus grands villages de la commune de Boudjima à Tizi-Ouzou. Des chants d'enfants se faisaient entendre, reprenant le refrain : "Tafsut, tafsut, an nedjoudjough am tefsut, a netnami am tagut" (Printemps, printemps, nous fleurirons comme le printemps, nous grandirons comme un nuage). "Amagger n'tefsut" où l'accueil du printemps est la raison de ce regroupement avant de prendre le chemin des champs. Le trajet est une occasion pour se ressourcer en profitant de la beauté des paysages. Au bout d'une quarantaine de minutes de marche le site se prête enfin aux regards : une large étendue de verdure parsemée de marguerites. Les vieilles femmes, ne pouvant pas parcourir une si longue distance, sont transportées par un fourgon. La fête vient de commencer et tefsut sera accueillie sur ce site verdoyant. Amagger n'tefsut n'est pas seulement ce



patrimoine immatériel qu'il faut préserver et perpétuer, à travers sa transmission aux jeunes générations, mais aussi une occasion de tisser des liens entre la nature et ces enfants qui partent rarement à la découverte des richesses naturelles du pays.

LA JOURNÉE MAGHRÉBINE DE LA PROTECTION CIVILE FÊTÉE À BOUIRA



la Protection civile a été célébrée, samedi à Bouira, sa Journée maghrébine avec, pour objectif, de mettre en exergue ses missions majeures de sensibilisation et de prévention, en

cas de catastrophes et d'accidents, selon les termes d'un communiqué de la Protection civile. Placé cette année sous le thème "La Protection civile au service du citoyen", cet événement, institué depuis le 18 mars 2015 par les ministres de l'Intérieur des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), à Nouakchott, a été célébré par l'organisation d'une série de manifestations sportives et culturelles. Les sapeurs-pompiers n'ont pas manqué, en cette occasion, de féliciter les autorités locales dans leur soutien permanent en matière de développement et de renforcement de leurs capacités afin de pour assurer une meilleure couverture des risques. Il est également question à travers cette démarche, d'introduire une culture préventive et porter à la connaissance du public, l'importance vitale de la Protection civile dans la prévention, la sensibilisation, ainsi que la maîtrise des mesures d'autoprotection en cas d'accidents et de catastrophes.

Des expositions étaient également au menu des festivités.

EL-OUED A ABRITÉ LE CONGRÈS NATIONAL DE L'ASSOCIATION DES RHUMATOLOGUES

L'importance du dépistage précoce des polyarthrites rhumatoïdes pour en éviter les complications a été soulignée par les participants au 15^e Congrès national de l'Association des rhumatologues algériens privés. Le dépistage précoce des polyarthrites rhumatoïdes est en effet devenu une nécessité pressante au vu des résultats des recherches scientifiques modernes donnant lieu à un traitement médical délicat. De plus, le traitement dans les cliniques privées spécialisées en rhumatologie se doit d'être appuyé par une coordination avec d'autres spécialités médicales et chirurgicales, telles que la chirurgie orthopédique, la neurochirurgie, la médecine du sport, l'imagerie et l'échographie, selon les intervenants. Diverses communications scientifiques dans le domaine médical ont été animées lors des travaux pour un approfondissement des connaissances et expériences sur ces spécialités chirurgicales afin de permettre aux praticiens et spécialistes d'améliorer leurs prestations et concrétiser l'objectif du dépistage précoce des polyarthrites rhumatoïdes. Les travaux de la première journée du congrès se sont articulés

autour des polyarthrites rhumatoïdes et de leur lien avec l'obésité et le cancer, ainsi que la rationalité dans l'utilisation des médicaments.



ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

"La journée de la Victoire est une étape phare de l'histoire de l'Algérie et la consécration d'une lutte acharnée contre les affres du colonialisme dont a souffert le peuple algérien qui continue à pâtir de ses séquelles."

D
I
L
I
T



UN COUPLE ARRÊTÉ POUR AVOIR "BERCÉ" SON BÉBÉ DANS UNE MACHINE À LAVER

Ce sont les services sociaux qui ont alerté les services du procureur de la République de Perpignan, le week-end dernier. Aux urgences pédiatriques de l'hôpital, un bébé de 15 mois vient d'être soigné, et ses blessures sont suspectes. C'est la mère qui a amené la petite fille. L'enfant présente notamment des rougeurs et des bleus.

La mère de 19 ans explique que sa petite fille est tombée. Mais les soupçons de violence sont là, et les policiers interrogent la jeune femme lundi. Elle avoue alors que son compagnon de 22 ans, le beau-père du bébé, a placé l'enfant dans une machine à laver et fait tourner le tambour manuellement, hublot ouvert. Les faits se sont déroulés dans une laverie automatique ! La mère n'aurait rien dit, car l'homme l'aurait menacé de mort. Interpellé à son tour, le compagnon indique qu'il a simplement voulu... "bercer" la petite fille.

UN CANULAR PROVOQUE L'ANNULATION DU MATCH DE RUGBY

Deux appels bidons évoquant une alerte météo ont poussé un maire du Comminges à annuler un match de rugby. Problème, il n'y a pas eu d'intempéries... Les Frelons de Sauverre-de-Comminges, en Haute-Garonne, n'ont pas joué le dimanche 5 mars et le maire de la commune, Philippe Prat, est piqué au vif. Car c'est lui qui a annulé la rencontre de rugby. Dans le premier appel, un pseudo-journaliste voulait vérifier que le match était bien annulé. Le second émanait soi-disant de la préfecture et indiquait qu'en raison d'une alerte orange aux orages, les matchs en extérieurs du week-end étaient annulés. Le maire a donc pris ses responsabilités et annulé le match par arrêté municipal. Mais la météo du week-end l'a plongé dans une grande perplexité car les terribles orages ne se sont jamais abattus sur le Comminges. Après vérification auprès de la préfecture, Philippe Prat s'est rendu à l'évidence qu'il a été victime d'un canular.

ILS MANIFESTENT CONTRE LA FERMETURE DE LEURS SALLES DE SPORT EN COURANT UN SEMI- MARATHON

Les chauffeurs de la RTM ont couru un semi-marathon pour protester contre la fermeture des salles de sport de la société de transport marseillaise.

Ces salles sont fermées depuis le 1^{er} janvier, sous le prétexte de la sécurité. Une pétition réclamant la réouverture des salles de sport aurait déjà récolté près de 1.000 signatures. La RTM compte 3.500 salariés.

ETAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

Ouyahia rassure

L'état de santé du président de la République préoccupe l'opinion publique nationale. Abdelaziz Bouteflika est absent de la scène depuis presque deux mois maintenant puisqu'il n'a reçu en audience aucune personnalité. Les officiels tentent de rassurer les Algériens.

PAR KAMAL HAMED

C'est le cas du secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, qui est aussi néanmoins directeur de cabinet de la présidence de la République. "Je rassure sur l'état de santé du président" a indiqué avant-hier samedi Ahmed Ouyahia à la Radio nationale en marge d'une visite dans la wilaya d'Illizi. "Il accomplit son devoir avec une santé respectable" dira le chef de file du RND. Pour Ouyahia "si l'état de santé de Bouteflika était mauvais, vous n'auriez pas vu le Premier ministre au Niger, le chef d'état-major (Gaïd Salah) aux Émirats et moi-même ici". En somme, cela prouverait, selon lui, que la santé de Bouteflika n'est pas en si mauvais état sinon ces personnalités qu'il a citées n'auraient pas effectué de

tels voyages. Ahmed Ouyahia a pointé un doigt accusateur en direction des ennemis de l'Algérie qui, selon lui, sont à l'origine de ces rumeurs sur la santé du chef de l'État. Ahmed Ouyahia n'est pas le premier officiel à avoir rassuré sur l'état de santé du président. Abdelmalek Sellal, le Premier ministre, l'a précédé dans cet exercice. "Le président de la République se porte bien et vous transmet ses salutations", a en effet affirmé Abdelmalek Sellal à Tunis il y a une dizaine de jours. Sellal répondait à la question d'un journaliste à l'issue des travaux de la 21^e session de la grande commission mixte algéro-tunisienne. La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, s'est elle aussi exprimée sur la question. "Je pense que les pires rumeurs ne sont pas

fondées", a déclaré ce week-end la chef du PT lors d'une conférence de presse. Selon Louisa Hanoune "probablement que, dans quelques jours, nous aurons une clarification sur l'état de santé du président".

Pour la secrétaire générale du PT c'est "l'opacité et la confusion qui font le lit de la rumeur", et de préciser que "quand il n'y a pas de communication, ça agrandit le lit de la rumeur et de l'intox (...) L'absence de communication, c'est très mauvais". Le secrétaire général du parti du FLN n'était pas en reste. Djamel Ould Abbès a été même le premier à s'être exprimé sur le sujet. Le président Bouteflika "se porte bien. Son état de santé est normal et il poursuit ses activités le plus normalement du monde", a déclaré Ould Abbès il y a une vingtaine de jours à la presse le patron du FLN. Pour rappel depuis l'annulation de la visite à Alger de la chancelière allemande Angela Merkel, le 20 février dernier, des rumeurs persistantes circulent sur la détérioration de l'état de santé du chef de l'État. Des rumeurs qui sont



Ahmed Ouyahia.

allés crescendo depuis, ce d'autant que le président Bouteflika n'a pas reçu en audience quelques ministres de pays étrangers ayant effectué des visites en Algérie comme c'est le cas du ministre espagnol des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, a même dû démentir des informations sur l'annulation à la dernière minute de l'audience que devait accorder le président Bouteflika au ministre espagnol.

K. H.

POUR PRÉSERVER LES ACQUIS DU PAYS

Bouteflika appelle le peuple à "faire preuve de vigilance"

PAR INES AMROUDE

Dans son traditionnel message à l'occasion de la célébration de la fête de la Victoire, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a appelé les Algériens à "faire preuve de vigilance" pour préserver les acquis du pays et garantir leur pérennité. Dans le message lu en son nom par le conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi, Bouteflika a soutenu que la démocratie "favorise l'émergence de compétences porteuses de réussite et de prospérité à la Nation et permet à nos enfants de s'enorgueillir des réalisations et acquis obtenus dans un climat de paix et de sécurité" retrouvées et préservées grâce aux sacrifices et à la maturité du peuple, et à sa tête les éléments

de l'Armée nationale populaire (ANP). Le chef de l'État a exhorté, par la même occasion, les Algériens à être, à l'instar de leurs aïeux et ancêtres, les artisans des événements et des réussites, les bâtisseurs d'une Algérie forte et solide sur les plans économique et sécuritaire.

"Je vous exhorte encore une fois à être, à l'instar de vos aïeux et ancêtres, les artisans des événements et des réussites, les bâtisseurs d'une Algérie forte et solide sur les plans économique et sécuritaire, puissante et influente dans le concert des nations. Une Algérie qui avance avec détermination en tête des pays en développement. Une Algérie garante de fierté, de dignité et de prospérité pour ses enfants", a souligné le président de la République. Les choix stratégiques adoptés

pour la relance et la promotion de l'économie nationale, selon Bouteflika, "sont une option qui tient compte de la situation concrète des moyens offerts au pays et aussi de toutes les réalités du monde dans lequel nous vivons". Le monde est marqué "par des tensions et des mutations régionales et internationales et des changements accélérés qui exigent sagesse et clairvoyance non seulement de la part de l'élite mais de la part de la société tout entière", a ajouté le chef de l'État.

"Notre peuple qui a, de tout temps, préservé et défendu le message de loyauté et de fidélité à la patrie et qui, par le passé, s'est armé de patience et de courage face aux épreuves dont il est toujours sorti vainqueur, non sans payer un lourd tribut, a tiré les enseignements de la tragédie nationale

pour faire de l'Algérie un pays de paix et de sécurité grâce à l'aide du Tout Puissant qui nous a inspiré la politique de paix et de réconciliation nationale. Une politique de plus en plus ancrée dans l'esprit de nos citoyens qui, grâce à ce climat de confiance et de sérénité, s'attelle au lancement de grands chantiers dans les domaines économique, industriel et agricole", a-t-il ajouté.

"Sur cette même lancée, l'État a réussi à instaurer l'État de droit, à consacrer l'indépendance de la justice, et à mettre en œuvre les réformes prévues par la Constitution qui a consacré de profonds changements pour immuniser le pays et assurer sa sécurité au double plan interne et externe", a conclu le président Bouteflika.

I. A.

GROUPES DE RECRUTEMENT DES TERRORISTES

Réduits à néant par l'ANP

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les groupes terroristes, dont Daech, connaissent un échec cuisant. Leurs réseaux sont démantelés continuellement par les forces de sécurité. Le recrutement tant misé sur le Net est en éclatement. Les forces de l'ANP qui traquent les cellules terroristes partout remportent chaque jour des victoires. Le combat porte aussi sur les filières de recrutement via le Net. Les spécialistes en sécurité considèrent que "le dispositif de surveillance de ces réseaux via l'Internet assure un resserrement de l'état contre la cybercriminalité". La poursuite du renforcement des lignes frontalières du pays et le quasi quadrillage de tous les points névralgiques aussi bien dans le Sud que le Nord a permis au pays de s'immuniser contre les groupes criminels qui pullulaient jadis dans les années 90. Les autorités publiques ont donc infléchi ces groupes en les réduisant à la portion congrue. Lors d'un séminaire

portant sur le terrorisme et les enjeux internationaux à Ouargla, le Pr Abdelaziz Malik de l'université de Lyon estime que "l'organisation terroriste a échoué à embrigader les jeunes Algériens, se contentant de quelques 150 dissidents de la branche Al Qaïda au Maghreb islamique".

Un autre chercheur de l'université de Ouargla, Tawaf Abdelkader souligne que "l'on n'a pas besoin d'experts pour évaluer la branche locale de Daech, l'organisation est totalement finie en Algérie". Faisant part de son analyse, ce chercheur spécialisé indique que "l'analyse des déclarations de l'armée confirme que jound el-khilafa est actuellement assiégée par les forces de sécurité et n'est plus en mesure de prendre des initiatives". Et de poursuivre que "ce groupe est devenu incapable de menacer la sécurité du pays en raison du développement important des capacités des forces de sécurité algériennes dans la lutte anti-terroriste".

Analysant également la présence de quelques éléments des groupes criminels à persister dans leurs actes, le chercheur universitaire considère que "même avec les attaques surprises, ces éléments ne peuvent plus créer l'impact médiatique attendu".

Quid de leur nombre actuellement ? On a avancé un chiffre entre 800 et 1,100 éléments enrôlés dans l'organisation terroriste combattant dans les provinces syriennes. Mais ce chiffre, révélé par Fahd El Masri, président du Centre d'études stratégiques et militaires en Syrie ne peut être valide.

Il est même contesté puisque d'autres sources syriennes et algériennes indiquent que le nombre ne saurait dépasser les 200 éléments.

Sans oublier que certains qui sont qualifiés par de "déçus du djihadisme" ont choisi de revenir ou de changer de destination. Il reste donc très peu d'éléments algériens "actifs" selon bon nombre de sources car la plupart

ont soit été abattus ou ont simplement déserté les rangs.

F. A.

LUTTE ANTITERRORISTE 15 casemates détruites à Aïn-Defla

Quinze casemates pour terroristes ont été détruites avant-hier samedi à Aïn-Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été appréhendé à Khenchela, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit le 18 mars 2017 à Aïn-Defla (1^{re} Région militaire), quinze casemates pour terroristes contenant des denrées alimentaires et quatre paires de jumelles, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé un élément de soutien aux groupes terroristes à Khenchela (5^e RM), a précisé le communiqué.

R. N.

POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS

Sellal annonce un rééchelonnement des remboursements

Plus de 1.000 jeunes entrepreneurs venus des différentes régions du pays assistaient, hier, aux assises organisées par la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration à Aïn-Benian (Alger).

PAR LAKHDARI BRAHIM

En présence du secrétaire général de l'UGTA et des membres du gouvernement, le Premier ministre, dans son intervention en ouverture des travaux, a annoncé que l'État "continuera d'apporter son aide aux porteurs de projets et de renforcer les capacités des petites entreprises; notamment celles activant dans les secteurs à haute valeur ajoutée ou ceux s'inscrivant dans la chaîne de valeur mondiale à l'instar des technologies de l'information et de la communication, de l'industrie mécanique et l'agro-alimentaire."

Placée sous le slogan "Les petites entreprises, un outil de diversification et de développement de l'économie nationale", cette rencontre, selon Sellal, a permis de constater qu'"une orientation qualitative a été enregistrée vers les projets à caractère tertiaire et industriel après l'arrêt du financement des activités non productives", soulignant que le président Bouteflika "n'a de cesse d'appeler les jeunes à œuvrer au développement et à la promotion de l'économie nationale."



Abdelmalek Sellal.

Peu avant le début de la rencontre, Sellal a visité une exposition de start-up spécialisées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et a écouté des exposés sur les réalisations des jeunes ainsi que leurs préoccupations, insistant sur la nécessité de l'investissement local et la génération d'emplois. Par ailleurs, le Premier ministre a annoncé que de nouvelles mesures allaient être prises pour les jeunes entrepreneurs désireux d'investir dans les activités de production qui couvrent les besoins du marché national.

"Nous devons aller vers le bon sens : produire tout ce qui est importé ici en Algérie. La volonté du gouvernement est d'orienter les futures micro-entreprises vers la production pour couvrir nos besoins", a insisté le Premier ministre.

Afin d'encourager ces jeunes entrepreneurs, Abdelmalek Sellal a annoncé un rééchelonnement du remboursement des crédits contractés par ces entreprises pour résoudre leurs problèmes en termes de liquidités, précisant toutefois que "Nous n'allons pas vous donner de l'argent, nous allons juste vous aider à rapporter de l'argent par vous-mêmes."

Soutien à l'emploi des jeunes 681 milliards DA de crédits alloués

La "totalité des crédits alloués, à travers les différents mécanismes de soutien aux jeunes, a atteint quelque 681 milliards de DA", a déclaré Sellal, précisant que le remboursement de ces crédits s'effectue de manière régulière.

Sellal a précisé que les retards dans le remboursement des crédits ne représente que 19 %, ajoutant que cette opération (de remboursement) se déroule selon les procédures bancaires conventionnelles. Dans ce sens, le Premier ministre a relevé que ce qui est colporté au sujet du non remboursement de crédits sont "des rumeurs sans fondement et une insulte à des centaines de milliers d'Algériens qui travaillent et déploient des efforts pour gagner honnêtement leur vie".

Il a relevé en outre que les mécanismes Ansej et de la Cnac ont permis de financer et de créer un grand nombre de PME ayant généré deux millions de postes d'emploi, faisant observer que "plus de 190.000 micro-entreprises ont été créées par des jeunes diplômés de l'université des centres de formation professionnelle". Par ailleurs, Sellal a fait part de la disponibilité du gouvernement à améliorer les mécanismes actuels relatifs à la création de micro-entreprises et à l'entreprenariat chez les jeunes de même que leur accompagnement.

Le Premier ministre a affirmé en outre que "tout ce qui a été entrepris par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, également président du parti Front de libération nationale, va dans le sens de l'édification nationale et la préservation de la paix et de la stabilité de l'Algérie", appelant ainsi les jeunes "à préserver cet acquis".

L. B.

SUR LES DEUX PREMIERS MOIS 2017

La production d'hydrocarbures en hausse

PAR RIAD EL HADI

La production primaire d'hydrocarbures a atteint 32,6 millions TEP sur les deux premiers mois de 2017, soit 102 % de l'objectif, correspondant à une hausse de 4 % par rapport aux réalisations de la même période de 2016, a indiqué hier la compagnie nationale Sonatrach dans son dernier bilan.

Une capacité de production additionnelle de pétrole brut de 110.000 barils/jour est actuellement disponible, mais elle n'est pas produite du fait de la contrainte de réduction en application de l'accord de l'Opep.

De même, un volume additionnel de 4 milliards m³/an de gaz est disponible et prêt à l'export dès l'achèvement du GR6 à partir du mois de mai 2017.

Concernant les exportations en volumes, leur niveau total a atteint 17,9 millions TEP entre janvier et fin février 2017, soit un taux de réalisation de 117 % de l'objectif, en augmentation de 7 % par rapport aux réalisations de la même période de 2016.

La production de gaz naturel a atteint

22,4 milliards m³, soit un taux de réalisation de 103 % par rapport à l'objectif, en augmentation de 6 % par rapport aux réalisations à fin février 2016, sachant que l'arrêt pour maintenance au niveau de Gassi Touil (12 millions m³/jour) a été effectué pendant le mois de janvier 2017.

Quant à la production de pétrole brut, elle a atteint 8,13 millions de tonnes, soit 99 % de l'objectif, en hausse de 3 % par rapport aux réalisations à fin février 2016.

Concernant les quantités transportées des hydrocarbures sur le réseau Nord, elles ont atteint 28,4 millions TEP, soit un taux de réalisation de 114 % par rapport à l'objectif, en hausse de 6 % par rapport aux réalisations à fin février 2016.

Ce taux de réalisation s'explique, principalement, par des soutirages de gaz naturel supérieurs aux prévisions, notamment de Sonelgaz (taux de réalisation de 120 %) et des gazoducs à l'export.

GNL et raffinage de pétrole

brut : baisse de la production

La production des complexes GNL a atteint 4,3 millions m³ GNL, soit un taux de réalisation de 83 % de l'objectif, en baisse de 12 % par rapport à fin février 2016 et en hausse de 41 % par rapport aux réalisations de la même période de l'exercice 2015.

Ce taux de réalisation s'explique par l'arrêt et la réduction de la production des trains de GL 1 Z, GL2Z et GL 1 K durant le mois de janvier, par l'arrêt du Méga train GL 1 K sur la période allant du 29 décembre 2016 au 15 janvier 2017, pour travaux non programmés sur les échangeurs MDEA. Concernant le raffinage, 4 millions tonnes de pétrole brut ont été traitées (y compris au sein de la raffinerie d'Adrar), soit un taux de réalisation de 103 % par rapport à l'objectif, en baisse de 3 % par rapport aux réalisations à fin février 2016.

Les quantités de condensat traitées au niveau de RA2K ont atteint 0,8 million de tonnes, soit un taux de réalisation de 109 % par rapport à l'objectif, en hausse de 6 % par rapport aux réalisations à fin

février 2016.

Les grandes ambitions du couple Sonatrach-ENI

"Nous avons l'objectif de faire en sorte que tous les champs de Sonatrach fonctionnent à l'énergie solaire", a affirmé, samedi, le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, à la presse en marge de la cérémonie de lancement du chantier d'une centrale photovoltaïque de dix mégawatts (Mw), à Bir Rebaa Nord (BRN/Ouargla). La déclaration du P-dg de la première compagnie nationale des hydrocarbures, citée par l'APS, entre en droite ligne dans le programme national de développement des énergies renouvelables engagé par les pouvoirs publics et prévoit une production d'ici à 2030 de 22.000 mégawatts d'électricité de sources renouvelables, destinée au marché intérieur, en plus de 10.000 mégawatts supplémentaires à exporter. Un tel objectif permettra de réduire plus de 9 % de la consommation d'énergie fossile à l'horizon 2030, d'économiser 240 milliards m³ de gaz naturel, soit 63 milliards de dollars sur 20 ans. R. E.

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Le Snapo tire la sonnette d'alarme

L'indisponibilité d'un nombre important de médicaments en Algérie, que le ministère de la Santé conteste en dépit des constats faits auprès des pharmacies, a été une fois de plus confirmée par le président du Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo), Messaoud Belambri.

PAR CHAHINE ASTOUATI

En marge de la 10^e journée nationale pharmaceutique, M. Belambri n'est pas allé par quatre chemins pour réaffirmer "que la pénurie de médicaments existe bel et bien et qu'elle touche également des médicaments fabriqués en Algérie". M. Belambri a souligné que "le Snapo a assumé pleinement sa fonction de veille et a confirmé le constat général – que seul apparemment le ministère de la santé ignore – d'une indisponibilité d'un grand nombre de médicaments. Près de 140 dont 40 produits en Algérie". Dans des déclarations rapportées par le *Quotidien d'Oran*, M. Belambri souligne que "les produits locaux sont également touchés. Les antibiotiques injectables ne sont pas disponibles alors qu'ils sont produits par des opérateurs en Algérie comme Sophal, Biocare, Saïdal". Le président de Snapo qui souligne que son syndicat ne "cherche pas à polémiquer" a indiqué que "le constat de terrain fait auprès des pharmaciens indique que 140 médicaments sont actuellement non disponibles que ce soit au niveau des officines ou des fournisseurs et des grossistes".

Antidouleur non, lotions nasales oui

Avec à la clé une aberration qui veut qu'un antidouleur pour cancéreux, le Cytrotex n'est pas disponible alors que des médicaments non-essentiels comme

des "lotions nasales d'origine marine" le sont. Constat corroboré également par D^r S. Habbaq du Centre-Pierre-et-Marie-Curie d'Alger qui confirme, selon les propos rapportés par le *Quotidien d'Oran*, la rupture de médicaments antidouleur pour les cancéreux et l'absence de dérivés de morphine à libération directe. D^r S. Habbaq a souligné par ailleurs que les morphines "ne sont disponibles qu'à Alger, ce qui laisse les cancéreux non-algérois à leurs douleurs". Selon des chiffres rendus publics le 4 février dernier par la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, 480.000 Algériens sont atteints de cancer, deuxième cause de mortalité après les maladies cardiovasculaires. La

LADDH a affirmé que plus de "12.000 malades meurent chaque année faute de prise en charge adéquate". Messaoud Belambri n'écarte pas une aggravation de la situation dans les prochains mois en relevant que les programmes d'importations signés traditionnellement entre septembre et novembre "n'auraient été signés qu'entre janvier et mars". Avec un délai de deux à trois mois entre la commande et la livraison, la situation risque de se compliquer. Pour certains opérateurs qui rappellent "qu'il faut passer par un bon de commande délivré par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), il faut compter entre 5 et 7 mois. A ce rythme, même s'il y a eu des stocks de sécurité à tous les niveaux, ils s'épuiseront rapidement". Il y a urgence, selon Messaoud Belambri, car "si les pro-



Messaoud Belambri.

grammes signés actuellement ne bénéficient pas d'une procédure spéciale d'urgence et d'accélération, il faut s'attendre à des complications et à une sévère pénurie de médicaments essentiels dans les prochains mois" a-t-il indiqué

C. A.

SYNDICAT DES PHARMACIENS D'OFFICINE

Signature de deux accords avec la BDL et l'Anem

Le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) a signé à Alger, deux accords, le premier avec la Banque de développement local (BDL), concernant l'octroi de crédits bancaires aux officines pharmaceutiques, le deuxième a été conclu avec l'Agence nationale de l'emploi (Anem) ; afin d'intégrer des jeunes chômeurs formés dans des spécialités en lien avec la pharmacie dans des postes de travail, a indiqué hier l'APS. Les accords ont été paraphés en marge de la 10^e Journée pharmaceutique, par Mohamed Krim, le P-dg de la BDL, Chahat Mohammed Tahar, le P-dg de l'Anem et le président du Snapo, Messaoud Belambri. Ces ententes visent à

"aider les pharmaciens privés à bénéficier de crédits bancaires à même de contribuer dans la modernisation, l'amélioration du travail du pharmacien ainsi que la satisfaction de ses besoins, en termes d'approvisionnement en produits pharmaceutiques", d'un côté et de l'autre à "aider les jeunes chômeurs, formés dans des spécialités en lien avec la pharmacie, en vue de les intégrer dans un milieu professionnel à même de leur permettre de bénéficier d'un poste d'emploi soutenu d'une part, et d'accorder à ces mêmes jeunes des opportunités de formation dans le cadre de nouveaux métiers", selon les P-dg de la BDL et de l'Anem. Belambri, quant à lui, a fait part de la création d'un Conseil sci-

entifique regroupant des représentants et spécialistes en oncologie, en vue de permettre la prise en charge des cancéreux. Concernant l'industrie pharmaceutique, l'importance de rationaliser l'importation des médicaments, d'encourager l'industrie locale et d'améliorer la distribution, ont été soulignés mettant en exergue, à ce propos, la détermination des pharmaciens privés à "s'impliquer dans le secteur de l'industrie pharmaceutique à travers la création de petites unités contribuant par là même à encourager la production locale et satisfaire les besoins de citoyens en médicament", a précisé M. Belambri.

R. N.

ENTREPRISES AYANT DES POSSIBILITÉS D'EXPORTER À S'INSTALLER À L'ÉTRANGER

Un blocus incompris !

PAR RACIM NIDAL

On ne peut "prétendre développer les exportations si nous continuons à rester confinés en Algérie". L'internationalisation des entreprises est une "nécessité absolue" considère le président de l'Association nationale des exportateurs Algériens (Anexal). S'exprimant, hier, à l'émission *l'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Ali Bey Naceri appelle la Banque d'Algérie à autoriser les entreprises ayant des possibilités d'exporter à s'installer à l'étranger. Il rappelle que, lors d'une récente rencontre avec des opérateurs économiques nigériens à Niamey, ces derniers ont

reproché à leurs homologues algériens ne n'être pas présents à demeure. Commentant, d'autre part, les efforts entrepris par le gouvernement pour réduire le volume des importations et le ramener à un seuil de 35 milliards de dollars annuellement, l'intervenant exprime ses doutes considérant qu'il s'agit là d'un défi "considérable". Il met en avant les "incontournables" que représentent les importations d'équipements et autres intrants, indispensables rappelle-t-il à "l'outil de production nationale" auxquelles il ajoute les sommes destinées à financer les produits alimentaires, le tout nécessitant, selon lui, une somme "incompressible" de 38 mil-

liards de dollars. Il estime impossible de descendre au dessous de ce seuil, signalant que tout le tissu industriel algérien est extraverti, dans la mesure, dit-il, "où s'il fonctionne bien, les importations de ces intrants et équipement vont aller en augmentant de façon mécanique". M. Naceri note, d'autre part, que "pour élever le niveau des exportations il faudrait parvenir à produire plus". Or, relève-t-il, "le seul levier à avoir été actionné est celui de la réduction des importations. Ce qu'il convient de faire, c'est d'augmenter nos recettes et de réduire nos vulnérabilités internes et externes, mais aussi élever la production et développer le niveau d'intégration de

l'économie". Jusqu'à quand, questionne-t-il par ailleurs, "l'État va-t-il continuer à jouer le rôle d'acteur économique". Il considère que réguler le marché par des décisions administratives est contre-productif, sinon insuffisant. Il faut, propose-t-il "aller à l'écoute des acteurs économiques qui sont sur le terrain et laisser le marché décider de lui-même et de ce qu'il faut ou non importer". Il existe, affirme-t-il, "des filières qui sont excédentaires pour aller vers les marchés extérieurs". L'exportation, souligne-t-il, "est un acte qui relève de l'entreprise qui recherche le profit et non pas un acte relevant de la régulation".

R. N.

À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Le Snapap entame trois jours de grève

Le Syndicat national autonome des personnels de l'Administration publique (Snapap), affilié à la Confédération générale autonome des Travailleurs en Algérie (CGATA), entamera aujourd'hui, une grève de trois jours qui durera jusqu'au 22 mars prochain, a annoncé la CGATA dans un communiqué. La grève survient suite à plusieurs problèmes qui touchent le secteur, notamment l'annulation de la loi per-

mettant aux employés de se porter candidats aux élections et appeler à la participation des syndicats aux réunions tripartites. A cet effet, un rassemblement national pacifique avec sit-in devant le siège de la wilaya de Béjaïa, demain mardi, afin de revendiquer, entre autres, l'assurance de salaires de 12 mois sans retard à tous les travailleurs, révision du statut général de la Fonction publique, révi-

sion et uniformisation de tous les statuts particuliers des fonctionnaires communaux, respect des libertés syndicales et le droit de grève, l'intégration en priorité de tous les contractuels et vacataires en poste, révision des régimes indemnitaires, ouverture des formations spéciales pour les corps techniques pour bénéficier des promotions, en addition des revendications ultérieurement mentionnées.

R. N.

CHOIX DES LANGUES ÉTRANGÈRES JUSQU'À 2017

11.000 élèves optent pour l'italien

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé hier que 11.000 élèves de l'enseignement secondaire ont choisi l'italien comme troisième langue jusqu'à 2017.

PAR RANIA NAILI

Dans une allocution d'ouverture de la 1^{re} session de formation des enseignants de langue italienne à travers le pays, Mme Benghebrat a précisé que "depuis l'introduction de l'italien comme troisième langue étrangère dans le cycle secondaire en 2013, le nombre d'élèves ayant choisi cette langue a triplé passant de 4.000 à 11.000".

Le nombre d'enseignants de cette langue a également augmenté passant de 108 à 149 répartis sur 204 lycées à travers 28 wilayas.

"Cette session de formation organisée en coordination avec l'ambassade d'Italie à Alger et l'institut culturel italien et en coopération avec le ministère des Affaires étrangères, tend à améliorer les connaissances linguistiques des enseignants d'italien et leur permettre de perfectionner cette langue".

90 enseignants sont inscrits à cette forma-



Nouria Benghebrat.

tion qui s'étend du 19 au 23 mars. La ministre a souligné à cette occasion que son département était entièrement disposé à examiner "les opportunités d'élargissement des domaines de coopération bilatérale notamment dans le domaine de l'Education intégrée, l'Italie ayant une expérience riche en la matière de plus de 30 ans".

L'ambassadeur d'Italie à Alger, Pasqual Ferrara, a indiqué de son côté que cette session revêt "une valeur stratégique car

elle vise à assurer une formation de haut niveau aux enseignants de langue italienne, soulignant qu'il a été proposé de faire appel à des enseignants universitaires de haute compétence".

En marge de cette session, Mme Benghebrat a déclaré en réponse à une question sur les écoles coraniques qu'"aucune décision de fermeture de ces écoles n'a été prise", précisant que son département ministériel "a ouvert un débat avec le ministère des Affaires

religieuses sur la préparation des élèves du préscolaire dans ces écoles pour leur passage à la première année primaire". Elle a en outre précisé que le ministère de l'Éducation nationale "assure la prise en charge de l'enseignement préscolaire notamment en matière de préparation des programmes", ajoutant que "cet enseignement est assuré également par le secteur privé et d'autres ministères".

Concernant les résultats du deuxième trimestre qualifiés de "catastrophiques" par certains syndicats, la ministre a souligné que "l'on ne peut évaluer ce trimestre actuellement car les conseils de classe se sont tenus à la fin de la semaine dernière et les bulletins de notes ont été remis aux parents d'élèves jeudi".

La ministre a rappelé que les résultats "seront connus prochainement lors d'une conférence de presse comme au premier trimestre".

S'agissant des élèves des classes de terminal qui quittent les bancs de d'école avant la fin du troisième trimestre, la ministre a indiqué qu'il "y a possibilité de proposer des solutions dont la prise en considération de l'évaluation continue outre la sensibilisation des parents pour éradiquer ce phénomène".

R. N.

CARTES NATIONALES BIOMÉTRIQUES

Baccalauréat session juin 2017

PAR IDIR AMMOUR

L'examen du baccalauréat approche à grands pas ! Cette année, il intervient dans un contexte politique particulier. Les élections législatives du 4 mai prochain, l'installation de l'Assemblée nationale et les tractations pour la formation du nouveau gouvernement, autant d'événements politiques majeurs qui vont finir par détourner quelque peu l'attention. Mais le rendez-vous du 11 juin reste capital pour les élèves des classes de terminale et leurs parents. Il est important, en ce sens qu'il dessine l'avenir des prétendants à cet examen. Conscients de l'importance de ce rendez-vous, les différents départements et secteurs concernés ne lésinent pas sur les efforts pour être prêts le jour "J". Tous les moyens humains et matériels sont mobilisés et toutes les mesures ont été prises pour la réussite de ce rendez-vous

tant convoité. Selon nos sources concordantes, les candidats au baccalauréat session juin 2017 auront leurs cartes d'identité biométrique avant le 1^{er} mai prochain. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a décidé de leur faciliter les procédures tout en accélérant la cadence d'obtention de cette carte d'identité biométrique, nécessaire pour accéder en salle d'examen à plus de huit cent mille candidats. En effet, le département de Noureddine Bedoui est au chevet de cette opération de fabrication et de délivrance des cartes d'identité qui est toujours en cours et que pas moins de 680.000 cartes sont déjà fin prêtes. Pour rappel, à travers un communiqué, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a déjà appelé les candidats au baccalauréat à introduire la demande d'obtention de la carte d'identité nationale biométrique sur le site du ministère du 18

décembre au 21 janvier 2017. "Dans le cadre des démarches du gouvernement visant à activer les services électroniques à distance, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales appelle l'ensemble des élèves devant se présenter à l'examen du baccalauréat (session 2017) à introduire la demande d'obtention de la carte d'identité nationale biométrique sur le site du ministère (www.interieur.gov.dz)", précisait le communiqué. "Dans une première étape obligatoire, le candidat introduit le numéro de compte avec lequel il s'est inscrit sur le site de l'Office national des examens et concours (Onec) pour passer ensuite à l'étape d'inscription", poursuit le ministère. Le ministère de l'Intérieur explique l'étape d'inscription pour chaque candidat. Pour les élèves ayant déposé une demande et n'ayant pas reçu encore la carte d'identité biométrique, ils peuvent introduire le numéro

d'inscription affiché sur le bordereau de dépôt de la demande dans le but d'accélérer la fabrication de la carte nationale biométrique. Pour ceux ayant un passeport biométrique, "les élèves introduisent le numéro de leur passeport, le numéro d'identification national et la commune de résidence où ils pourront retirer leurs cartes". Pour les élèves n'ayant aucun document biométrique, le candidat présente une demande de la carte d'identité nationale biométrique à travers le site du ministère sus-cité après réception d'un texto ou convocation. Le candidat se rend alors à sa commune de résidence pour finaliser les mesures d'entrée des informations biométriques. "Dès fabrication de la carte d'identité biométrique, le candidat recevra un SMS lui indiquant la date et le lieu de retrait", conclut le communiqué.

I. A.

TERRORISME ROUTIER 10 morts en 24 heures

Dix morts et trente-trois blessés dans treize accidents de la route constatés hier, samedi 18 mars, par les gendarmes à travers douze wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Ces accidents se sont produits à Djelfa, Aïn-Defla, Tlemcen, Oran, Laghouat, Biskra, El-Oued, Skikda, Tébessa, Mila, Sétif et Guelma. En plus des pertes humaines, des dégâts matériels importants ont touché 17 véhicules impliqués, précise le communiqué.

R. N.

RÉDUIRE LE REFUS DE VISA AUX ALGÉRIENS

Le Quai d'Orsay favorable

Les autorités françaises ont décidé de nouvelles dispositions susceptibles de faciliter l'octroi du visa Schengen aux Algériens souhaitant se rendre en France, et ce à compter du mois d'avril prochain.

L'ambassade de France en Algérie était destinataire le week-end dernier d'une instruction visant à la fois à réduire le taux de refus des demandes de visa en France ainsi que la durée de réponse aux demandeurs de visa de 10 à 6 jours.

Selon nos sources auprès du consulat de

France en Algérie, cette mesure vise d'une part à réduire le taux de refus de visa aux Algériens à 10 % (27 % en 2016), et d'autre part à accorder un visa de long séjour aux touristes dans le pays d'accueil soit de 6 mois à 5 ans.

Par ailleurs, il a également été décidé de permettre aux Algériens détenteurs de visa Schengen - dont la période de validité est expirée - de le renouveler sans avoir à passer par le site électronique *TLS Contact*, tout en optant pour le retrait de quelques documents pour la constitution

du dossier et en exiger d'autres. En effet, cette nouvelle procédure qui prendra effet à partir du mois prochain est de nature à augmenter le quota de visa Schengen délivré aux Algériens, notamment après le rapport établi par l'organisation non-gouvernementale d'aide aux migrants, Cimade, signalant de nombreux cas de refus de visas aux Algériens sans motifs précis, soit le plus élevé sur l'ensemble des consulats de France dans le monde.

R. N.

FORUM ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES À CASABLANCA

Intense coopération entre l'Algérie et les entreprises polonaises

Des opérateurs économiques maghrébins, dont des entrepreneurs algériens, se sont rencontrés, à Casablanca, avec des investisseurs et industriels polonais pour scruter et explorer des opportunités de coopération et de partenariat dans divers secteurs économiques, dont la construction et les travaux publics.

PAR AMAR AOUIMER

Green Batimed est un roadshow de deux jours durant lequel ont eu lieu le Forum et les réunions économiques ainsi que les réunions B2B pour les entreprises polonaises de la construction et des travaux publics (BTP) avec des entrepreneurs du Maroc, d'Algérie et de Lettonie. Récemment à Casablanca, la Chambre nationale de commerce en coopération avec son partenaire au Maroc, la Chambre de commerce, d'industrie et des Services de Casablanca-Settat, la Chambre de commerce et d'industrie de Lettonie et la Chambre de commerce Dahra Mostaganem d'Algérie a organisé le roadshow Green Batimed dans le cadre du programme Euromed Invest.



Le co-organisateur de l'événement a été le Service de la promotion, du Commerce et de l'Investissement de l'Ambassade de Pologne à Rabat, indique l'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille. "Le programme du Forum comprenait des discussions de groupe sur l'échange d'expériences dans le domaine de la construction des pays de la région méditerranéenne et de l'Europe centrale, le climat des affaires dans le secteur de la construction dans la région de Casablanca-Settat et la question de l'efficacité énergétique dans le cadre du développement des énergies renouvelables. Les experts marocains, polonais, lettons et algériens ont décrit le secteur de la construction dans leurs pays et ils ont également présenté les opportunités et les points forts de l'industrie de la construction, où une éventuelle coopération s'avérait possible. Le secteur de la construction et des travaux publics (BTP) est l'un des segments clés

de l'économie marocaine, et sa part au PIB s'élève à 6,6 %, souligne cette même source. Euromed Invest est un programme visant à renforcer les relations économiques dans la zone euro-méditerranéenne. Ses hypothèses et ses réalisations ont été présentées lors du Forum par Monica Airoidi, gestionnaire du projet Anima Investment Network. Outre la participation au Forum, dédié aux possibilités de coopération dans le secteur de la construction et des travaux publics dans les pays partenaires, avec un accent particulier mis sur le marché marocain, il y a eu au programme des conférences et des consultations B2B avec les organisations professionnelles de tous les pays participant au projet : la Pologne, le Maroc, l'Algérie, la Lettonie. Le deuxième jour de Roadshow ont eu lieu à la Chambre de Casablanca des ateliers sur la conjoncture et les possibilités de coopération dans le secteur de

la construction au Maroc et les contacts au stand polonais d'information pendant le Salon international de la construction SIB à Casablanca, où les participants de Roadshow ont eu l'occasion de présenter leurs offres d'exportation et de mener une série d'entretiens B2B avec de potentiels partenaires de coopération, qui ont également été organisées au siège du Service de promotion du commerce et d'investissements. Au Roadshow Green Batimed ont assisté plus de 150 participants, tant les entrepreneurs que les représentants des institutions du milieu des affaires, des clusters et des ambassades. De nombreuses entreprises polonaises sont opérationnelles en Algérie ou elles participent à des projets économiques dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, ainsi que la pétrochimie et la construction.

A. A.

PARTENARIAT ALGÉRO-AMÉRICAIN

Le potentiel d'investissement en Algérie exposé à Washington

L'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, a plaidé au renforcement du partenariat algéro-américain en mettant en exergue l'énorme potentiel d'investissement en Algérie. Invité à une rencontre avec la communauté d'affaires américaine, organisée par le groupe américain Spectrum et le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), l'ambassadeur a présenté les différentes opportunités d'investissements offertes aux investisseurs étrangers. La rencontre, organisée en préparation d'une mission d'hommes d'affaires américains en Algérie, prévue en octobre, a été l'occasion d'évoquer les différentes mesures et dispositifs mis en place pour promouvoir l'investissement étranger en Algérie. M. Bouguerra a indiqué que le gouvernement, et en application des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a engagé durant les deux dernières années des réformes pour atténuer l'impact de la baisse des cours de pétrole et mettre en place un nouveau modèle de croissance qui va réduire significativement la dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures. Les mesures mises en place offrent, à ce titre, d'énormes opportunités d'investissement aux entreprises étrangères qui veulent les saisir, a-t-il précisé aux représentants d'une vingtaine de com-



pagnies américaines présents à cette rencontre. L'ambassadeur a tenu à souligner durant sa présentation que les constats des pseudo experts qui prédisent "les pires perspectives" pour l'Algérie "sont loin de la réalité", offrant une image erronée de la situation du pays. Si l'Algérie a enregistré une baisse de 50 % de ses revenus, elle a, cependant, accumulé d'énormes ressources qui lui ont permis d'atténuer l'impact du choc pétrolier, a-t-il relevé, tout en soulignant le faible niveau d'endettement et le niveau de réserves de change confortable ayant contribué à stabiliser la situation macroéconomique du pays. Se référant aux derniers rap-

ports et constats de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, M. Bouguerra a indiqué que l'Algérie constituerait un bon exemple en matière de politique budgétaire, alors que son économie devrait connaître une croissance appréciable de 3,9% en 2017. "Ce n'est pas pour se vanter de dire que l'Algérie s'en est mieux tirée que les autres pays pétroliers, c'est encore une réalité : l'Algérie a soigneusement géré ses ressources naturelles et financières et investi judicieusement en poursuivant la consolidation de son rôle comme un pays stable et fort", a déclaré le diplomate algérien. A ce propos, il a mentionné que l'Algérie a démontré avec succès

ses capacités à maintenir la sécurité tout au long de ses frontières et partant à renforcer la sécurité dans la région tout en s'engageant dans la restauration de la paix au Mali et en Libye. Evoquant les relations algéro-américaines, l'ambassadeur a indiqué qu'elles sont "fortes, variées, dynamiques, concrètes et promises à un avenir meilleur", en relevant au passage la coopération entre les deux capitales dans les domaines militaire, commercial et sécuritaire. La mission d'hommes d'affaires américains, prévue du 1er au 4 octobre, sera focalisée sur l'investissement dans plusieurs secteurs prometteurs en Algérie comme la construction, la santé, l'agriculture, les infrastructures en plus du secteur de l'énergie, où les compagnies américaines sont déjà présentes en Algérie, a indiqué le président d'USABC, Smaïl Chikhouné. La rencontre a constitué l'occasion pour les représentants de deux compagnies, Anadarko et AIAG, d'évoquer leurs expériences d'investissements en Algérie. En marge de cette présentation, l'ambassadeur Bouguerra s'est entretenu avec les représentants de quatre compagnies américaines pour discuter de leurs intentions d'investissements en Algérie.

R. E.

GHARDAÏA

L'association En-Nour au chevet des personnes âgées

Une cinquantaine de retraités et autres personnes âgées de Ghardaïa souffrant d'une pathologie ont reçu, dans le cadre d'une action de solidarité, la visite à domicile de membres d'En Nour, une association caritative d'aide aux personnes aux besoins spécifiques d'El-Atteuf, a-t-on constaté.

Initiée par cette association, en collaboration avec la Caisse nationale des retraités (CNR) de Ghardaïa, cette action de soutien aux personnes âgées et retraités a permis de s'enquérir, durant une semaine, de l'état de santé de cette frange de la population, en présence d'une assistante sociale de la CNR et d'un médecin bénévole qui prodiguait des conseils et vérifiait le traitement prescrit par le médecin traitant et la prise de médicaments.

Ces visites à domicile, qui se sont déroulées dans un climat convivial et chaleureux, ont permis de soutenir moralement ces personnes, a fait savoir un membre de l'association.

Selon Dabbia Belamrouz, assistante sociale à la CNR, cette action s'inscrit dans le cadre du programme de la direction générale visant à améliorer la qualité des prestations et l'humanisation des relations avec les retraités par la prise en charge et le suivi de cette catégorie et leurs ayants droits, souffrant de maladies ou autres handicaps.

Ces visites à domicile ont permis de s'informer sur l'état de santé de ces retraités, de voir les effets du vieillissement et les aides possibles à apporter pour faciliter et améliorer leur quotidien et les soulager des contraintes qu'ils rencontrent dans l'accomplissement d'un certain nombre d'actes touchant à leur vie quotidienne, a-t-elle souligné.

Des actions similaires ont été initiées auparavant, avant d'être interrompues en 2012 suite aux événements qu'a connus la région, a-t-elle rappelé, ajoutant que la reprise de ces actions et des visites à domiciles des retraités interviennent à la faveur de la normalisation de la situation à Ghardaïa.

De son côté, Ammi Bakir, un octogénaire et ancien retraité de l'éducation nationale, s'est félicité de cette action "ziara" qu'il a qualifiée de "noble et imprégnée de nos valeurs religieuses".

Créée en 2014, l'association En-Nour active en collaboration avec la CNR de Ghardaïa pour offrir des prestations aux personnes aux besoins spécifiques, aux personnes âgées et autres retraités.

Pas moins de 226 visites à domicile des retraités ont été effectuées durant l'année 2016 par l'assistante sociale de la Caisse nationale des retraités à travers l'ensemble des localités de la wilaya pour s'enquérir de leur situation sociale et recenser leurs besoins. Une dizaine de fauteuils roulants, des matelas orthopédiques et autres matériels ont été distribués au profit des retraités de la wilaya dernièrement.

APS

ALGER, RESSOURCES HALIEUTIQUES

Recul du volume de poisson pêché en 2016

Le volume de poisson pêché sur la côte algéroise en 2016 a atteint 3.065 tonnes contre plus de 3.320 tonnes en 2015, soit une baisse de près de 300 tonnes.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le volume de poisson pêché sur la côte algéroise a enregistré un recul de près de 300 tonnes en 2016 comparativement à 2015, a, en effet, indiqué, à l'APS, la directrice de la pêche et des ressources halieutiques la wilaya d'Alger, Rabia Zerrouki. 88 % des poissons pêchés en 2016 sont constitués de poissons bleus, dont la quantité a reculé de 17 % par rapport à 2015, a encore indiqué la responsable avant d'ajouter que 2.713 tonnes de poissons ont été pêchées en 2016 contre 3.320 tonnes en 2015.

Le "nombre des autorisations de pêche accordées en 2016 a atteint 615 contre 318 en 2015", a affirmé Mme Zerrouki, qui ajoute que "la direction a réalisé, à travers ces autorisations, des revenus dépassant les 3 millions de dinars".

En outre, les autorisations accordées aux pêcheurs amateurs viennent en tête avec 405, suivis de la catégorie des pêcheurs petits-métiers, soit 69 autorisations, et 44 autres pour les pêcheurs spécialisés dans la pêche



sous-marine. Pour ce qui est du bilan des activités externes du secteur, la directrice de la DPRH d'Alger a souligné que le volume des produits de mer importés, ayant transité par le port d'Alger, a dépassé 371.000 tonnes, tandis que près de 99.000 tonnes ont été exportées vers les pays de l'UE et 400 kg vers la Chine.

Dans ce contexte, il convient de signaler que l'exportation de la production halieutique s'est établie à 180 tonnes en 2015, tandis que la quantité importée a atteint 3.610 tonnes.

Par ailleurs, la même responsable a révélé que les gardes-côtes relevant des stations maritimes d'Alger et de Sidi-Fredj ont transmis en 2016 à la DPRH, 26.000 procès-verbaux de contraventions relevées au niveau de

la côte algéroise. Ces procès-verbaux concernent, entre autres, la pêche dans des zones interdites à la pêche, ainsi que 5 contraventions liées à la pêche de certaines espèces de poissons et qui n'ont pas atteint le quota exigé, tandis qu'aucune contravention liée à la pêche pendant la période de repos n'a été relevée.

Pour rappel, la réserve globale des poissons à travers la côte algéroise varie entre 55.000 et 83.000 tonnes annuellement, d'après les statistiques des services de wilayas, contenues dans le bilan de ses activités au cours de l'année 2015.

Le même bilan fait également ressortir le nombre de 382 navires de pêche activant dans les eaux territoriales de la côte algéroise. **B. M.**

BOUIRA, AUTOROUTE EST-OUEST

Inauguration du pont de oued Rekham

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemâa Talaï, a inauguré, jeudi à Bouira, le pont autoroutier d'Oued Rekham, traversant la commune d'Aïn Tork après une vaste opération de mise à niveau et de traitement d'une grande zone de glissement. En provenance de Béjaïa, où il a mis en service une partie de 42 km d'une pénétrante reliant l'autoroute Est-Ouest à cette wilaya côtière sur une distance de 100 km, M. Talaï s'est dit "très satisfait" de la qualité des travaux de mise à niveau accomplis jusqu'ici permettant notamment la réouverture du pont d'Oued Rekham, qui a connu des problèmes de glissement.

"La zone des glissements a été bien traitée avec des techniques reconnues mondialement et le pont a été bien mis à niveau grâce aux efforts et à l'expérience de l'entreprise algérienne", a déclaré le ministre au cours de sa visite d'inspection sur le site.

Non loin de ce pont, Boudjemâa Talaï s'est enquis de la qualité des travaux de réhabilitation d'une section de deux kilomètres au niveau d'Aïn Tork dont la réouverture devait avoir lieu

jeudi dernier. Le ministre a insisté auprès de l'entreprise réalisatrice de revoir le travail de réhabilitation sur un petit tronçon de 50 mètres pour pouvoir rouvrir à la circulation cette section de 2 km dans les prochains jours.

Pour les autres sections restantes du tronçon autoroutier entre Lakhdaria et Bouira, elles seront remises en service d'ici à la fin du mois de juin, selon les explications fournies sur place au ministre, qui a appelé les responsables du chantier à accélérer la cadence des travaux pour livrer ces sections le plus rapidement possible.

"Sur les 33 km, nous avons remis en service 28 km et les cinq restants, au niveau notamment de la pente de Djebahia, le seront d'ici à la fin du mois de juin prochain", a précisé, à l'APS, Metiche Salaheddine, responsable à l'Agence nationale des autoroutes (ANA), en marge de cette visite. A propos de la pénétrante autoroutière reliant Ahnif (Bouira) à Béjaïa, le ministre a souligné que ce projet revêt une importance particulière dans la mesure où il va désengorger la route nationale numéro 26

reliant Bouira à Béjaïa et fluidifier la circulation automobile, a-t-il expliqué. Pour la totalité de ce projet, soit les 100 km, M. Talaï a indiqué qu'elle sera livrée d'ici à la fin de l'année en cours. Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemâa Talaï a procédé, jeudi, à la mise en service, d'une section de la pénétrante allant du port de Bejaïa à Ahnif dans la wilaya de Bouira sur un parcours de plus de 100 km. Le projet progresse dans les normes retenues, hormis la portion de 22 km allant du port de Béjaïa à Tala-Hamza, voire Amizour, pour laquelle, une révision de l'étude de faisabilité est en cours. La portion concernant le contournement de la ville de Sidi-Aïch, où s'y réalise un tunnel en bi-tube sur 1.700 mètres, avance laborieusement à cause de la technique de creusement choisie. Conçue en 2x3 voies, l'infrastructure totalise pas moins sur 1.700 ouvrages d'art, dont 13 viaducs, un tunnel de 1.700 mètres et 7 échangeurs, ainsi que 3 aires de service, ayant exigé un investissement de plus de 100 milliards de dinars.

APS

CONSTANTINE, AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'EMPLOI

50 % des projets financés ont trait à l'agriculture

L'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie a constitué environ 51% de la totalité des projets financés en 2016 à l'échelle nationale par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), c'est ce qu'a révélé à l'APS son directeur général, Kamel Zemali.

PAR BOUZIANE MEHDI

S'exprimant au cours d'une conférence de presse en marge de l'installation de la Fédération de wilaya des jeunes entrepreneurs à la maison de la culture Malek-Haddad, le même responsable a rappelé que le taux de financement de ces deux secteurs ne dépassait pas les 20 % en 2011, ce qui dénote, a-t-il ajouté, de l'engagement de cet organisme à participer au processus de développement économique en cours, à travers le soutien des secteurs créateurs de richesse et de postes d'emploi. L'orientation des jeunes vers l'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie constitue un moteur au développement durable et une source de richesse, a considéré M. Zemali qui a mis l'accent sur l'importance d'autres créneaux d'investissement, notamment ceux relatifs aux métiers de travaux publics, l'habitat et l'artisanat.



L'Ansej a recouvré en 2016 un taux 76% des dettes auprès des micro-entreprises créées par le biais de ce dispositif d'aide à l'emploi, a souligné le même responsable, précisant que les crédits récupérés ont contribué à financer 55% des projets validés durant la même période. Il a également souligné que l'Ansej parviendra dans les années à venir à s'auto-financer, sans recours au trésor public, a souligné le même responsable. De son côté, le président de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, Kheireddine Hamel, qui a procédé à l'in-

stallation des membres de wilaya de ce même organisme, a fait part de l'impact de cette Fédération appelée à constituer une plateforme pour toutes les micro-entreprises et œuvrera à solutionner toutes les contraintes entravant l'épanouissements de ces entités, notamment en matière de commercialisation des produits et veillera également à l'application de l'instruction portant octroi de 20% des marchés publics aux micro-entreprises.

B. M.

OUARGLA Des périmètres agricoles raccordés au réseau d'électrification

Plusieurs superficies agricoles dans la wilaya d'Ouargla ont été raccordées au réseau électrique de moyenne tension, sur un linéaire de 194 km, pour y promouvoir l'investissement, a-t-on appris de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, Sonelgaz.

D'un montant d'investissement de près de 453 millions DA, dégagé au titre du plan de 2016 de l'entreprise, cette opération d'électrification a permis le raccordement de périmètres agricoles dans les zones de Gassi-Touil (commune Hassi-Messaoud), Miyeh El-Kebch (commune d'El-Mnaguer) et dans la commune Mégarine, a indiqué, à l'APS, la chargée de communication à la Sonelgaz. L'opération s'inscrit dans le cadre du développement de ces régions, le soutien des activités agricoles et la contribution à l'amélioration du cadre de vie des populations locales et leur fixation dans leurs zones d'activités, a précisé Mme Rabia Daouadi. Dans le même sillage d'amélioration des conditions de vie du citoyen, la Sonelgaz a arrêté un ambitieux programme axé sur le renforcement et l'extension des réseaux d'électricité et du gaz, ayant permis l'an dernier la réalisation, pour un investissement de 1,1 milliard DA, de 108 transformateurs électriques répartis à travers 20 communes de la wilaya d'Ouargla. Ces équipements ont été installés au niveau des communes d'Ouargla (18 transformateurs), El-Hedjira (11), Rouissat, Nezla et Tebest (8 chacune) et N'goussa et Hassi Messaoud (07 chacune), a précisé la même source.

Le réseau de moyenne tension desservant la commune d'El-M'naguer a lui aussi été renforcé avec de nouvelles lignes afin de remédier à la faiblesse du courant électrique et améliorer la distribution de l'énergie électrique dans la région.

APS

CONSTANTINE, UNITÉS INDUSTRIELLES

Mise en place d'un programme de réalisation de liaisons ferroviaires

Un "programme portant réalisation de liaisons ferroviaires pour le transport de marchandises desservant les différentes unités industrielles dans l'est du pays a été ficelé pour pouvoir accompagner le processus en cours de développement économique", a indiqué le directeur régional de la Société nationale du transport ferroviaire (SNTF), Abdelhamid Achouche.

La direction régionale ferroviaire de Constantine œuvre, en concertation avec l'ensemble des multiples complexes industriels mis en service ou en cours de réalisation dans les différentes wilayas traversées par la voie ferrée, à "ouvrir des liaisons dominant sur ces sites industriels", a précisé le même responsable lors d'une émission de radio de Constantine.

Mettant l'accent sur l'importance de ce "grand" projet dans le "soutien" des efforts de développement économique enclenché, Abdelhamid Achouche a précisé que "des études ont été déjà lancées pour concrétiser ce programme structurant". Dans ce

sens, le même responsable a indiqué que "parmi les sites industriels ciblés par cette opération figurent le complexe de Bellara à Jijel, l'entreprise de fabrication de sel implantée à Biskra et les deux cimenteries situées dans cette même wilaya, en plus du complexe national de fabrication de ciment de la région de Sigus, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi".

Affirmant que la direction régionale ferroviaire de Constantine constitue un "pôle stratégique" dans le transport de marchandises assurant "près de 50 %" des transactions de transport effectuées par la société mère, le même responsable a ajouté que la Société nationale du transport ferroviaire régionale ne importe quel type de marchandises allant des produits d'hydrocarbures jusqu'au blé en passant par le sel, le ciment, les conduites et les bobines.

Dans ce contexte, Abdelhamid Achouche a fait part de l'acquisition, par la direction régionale ferroviaire de Constantine, d'une trentaine de locomotives ultramodernes d'une capacité de 4.000 tonnes chacune et

dont une dizaine ont été affectées pour la wilaya de Constantine.

Parallèlement, le même responsable a souligné que "sa société entend créer un équilibre entre la performance réalisée dans le transport des marchandises et le service offert en matière de transport de voyageurs à travers notamment la modernisation des wagons et le renforcement des prestations dans le domaine des trains urbain, suburbain et interwilayas".

Abdelhamid Achouche a, dans ce sens, annoncé l'ouverture prochaine de liaisons entre les universités d'Oum El-Bouaghi, Jijel, Biskra, Batna et Sétif, cela afin d'assurer tout le confort à la communauté estudiantine et la mise en service également d'une voie reliant Constantine à Annaba.

Abdelhamid Achouche a fait part également d'un vaste programme d'entretien des voies ferrées et la récupération des chemins de fer abandonnés, notamment celui reliant Bounouara à Aïn-Abid dans la wilaya de Constantine. Il a rappelé, par ailleurs, le

programme national, en cours, de mise à niveau de 202 wagons qui à terme aura incontestablement un impact sur le développement ferroviaire appelé à faire son grand décollage en matière de transport de voyageurs d'ici à 2018. Déplorant le fait que "des actes de vandalisme ciblant ce moyen de transport se poursuivent encore", le directeur régional de la Société nationale du transport ferroviaire a, par ailleurs, indiqué que les accidents sur les passages à niveau "ont nettement reculé" à la faveur du vaste programme national d'élimination des passages non surveillés.

Abdelhamid Achouche a également fait part de l'entrée en vigueur très prochainement du système moderne de paiement à distance des billets de la Société nationale du transport ferroviaire.

AP

TUNISIE

Chahed s'engage à préserver la sécurité et l'unité nationale

Le chef du gouvernement tunisien s'est engagé, lors d'une séance plénière jeudi soir à l'Assemblée du peuple, à préserver la sécurité et l'unité nationale et à promouvoir les secteurs économique et touristique.

Préserver "l'unité nationale demeure le plus grand défi pour le peuple tunisien", a fait observer Chahed, lors de la séance plénière consacrée au vote de confiance aux deux nouveaux membres du gouvernement, nouvellement désignés, appelant à surmonter les défis d'autant que "le pays ne peut plus supporter les tensions". M. Chahed, à la tête d'un cabinet dit "union nationale" depuis six mois, en a profité pour dresser un bilan de l'action gouvernementale. S'agissant du conseil supérieur de la magistrature (CSM), le chef du gouvernement a indiqué que son cabinet est tout à fait prêt à retirer son initiative législative au cas où les magistrats parviennent à s'entendre. "Le gouvernement s'oppose à toute ingérence dans les affaires de la Justice", a-t-il assuré. Sur les questions relatives aux élections municipales, le chef du gouvernement a expliqué que la poursuite du succès du processus de transition en Tunisie est largement tributaire de la tenue de cette échéance électorale durant l'année en cours. "La mise en place des délégations spéciales provisoires a pris beaucoup de temps", a-t-il encore



ajouté, soulignant la nécessité d'accélérer le règlement de la crise du CSM pour pouvoir installer, dans une première phase, les tribunaux administratifs. "Les élections ne peuvent pas avoir lieu en l'absence de ces Tribunaux", a-t-il rappelé, avant de réitérer l'engagement de son cabinet à réunir toutes les conditions de succès aux municipales qui devront aboutir à l'élection de quelque 7200 individus. S'agissant de l'aggravation du déficit de la balance

commerciale, le chef du gouvernement a précisé qu'"il s'agit d'une situation qui perdure depuis quelques années en raison de l'accroissement des importations dont la valeur atteint, aujourd'hui, 42.000 millions de dinars". Lors de la session plénière, M. Chahed a en outre annoncé la décision d'augmenter le salaire minimum garanti (SMIG) de 5,65 %, ajoutant que le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour consacrer la justice fiscale.

ITALIE

Arrestation d'un Ghanéen soupçonné de tortures sur des migrants en Libye

Un Ghanéen d'une vingtaine d'années, récemment débarqué sur l'île italienne de Lampedusa, a été arrêté par la police italienne qui le soupçonne d'actes de torture perpétrés dans un camp pour migrants clandestins en Libye, selon un communiqué publié samedi. Selon la police sicilienne, l'homme a été sauvé d'une tentative de lynchage de la part de migrants qui l'ont identifié comme leur bourreau dans un camp de transit fermé de Libye. Le jeune Ghanéen, arrêté le 14 mars une dizaine de jours après son arrivée, est

soupçonné d'actes de traite d'êtres humains, de séquestration, de violence sexuelle, d'homicide aggravé, perpétrés avec d'autres trafiquants de migrants. Des migrants ont décrit aux autorités italiennes des actes de torture subis en Libye lorsqu'ils téléphonaient à des proches restés au pays, à qui les bourreaux essayaient ensuite de soustraire de l'argent en échange d'un arrêt des violences. "Chaque fois que je devais téléphoner à la maison, il me ligotait et me faisait allonger par terre avec les pieds en l'air.

Ainsi immobilisé, il me frappait de manière répétée et violente avec un tube en caoutchouc sur toutes les parties du corps et en particulier sur la plante des pieds, jusqu'à ce que je sois quasiment dans l'impossibilité de marcher", a raconté un migrant "Il collait souvent des électrodes à ma langue pour me faire subir des décharges électriques", selon un autre témoignage rapporté par la police, tandis qu'une autre victime a évoqué des brûlures subies avec de l'eau bouillante.

SYRIE

Evacuation d'insurgés retranchés dans la ville de Homs

Des insurgés syriens et leurs familles ont entrepris samedi de quitter leur dernier bastion dans la ville de Homs, ont rapporté les médias officiels et un journaliste de Reuters. Cette évacuation, qui devrait être l'une des plus importantes du genre depuis le déclenchement de la guerre civile dans le pays il y a six ans, entre dans le cadre d'un accord passé avec le gouvernement de Damas. Les premiers autocars transportant des rebelles et leurs proches ont quitté dans la matinée le

quartier d'Al Waer en direction de zones tenues par des insurgés au nord-est de la grande ville d'Alep. Le Croissant-Rouge arabe syrien, les forces russes et syriennes supervisent le processus d'évacuation, et le transfert des rebelles d'Al Waer prendra au total environ six semaines. En vertu de l'accord conclu pour Al Waer, 10.000 à 15.000 personnes doivent évacuer les lieux en plusieurs phases, au fil des semaines à venir. Plusieurs dizaines d'autocars attendaient samedi matin à un car-

refour de pouvoir quitter Al Waer, accompagnés par des ambulances du Croissant-Rouge arabe syrien, a constaté un journaliste de Reuters. A ce stade, plus de 150 insurgés avaient pu partir, avec sur eux des armes légères, a dit le chef de la police de Homs interrogé par la Télévision officielle syrienne. Un autre corridor sera ouvert dimanche pour permettre le passage de civils, a dit le gouverneur de Homs à la chaîne de télévision nationale Al Ikhbaria.

Agences

ÉCOSSE

Un nouveau référendum sur l'indépendance

Agnus Robertson, chef du groupe parlementaire du Scottish National Party (SNP), a déclaré à un média russe qu'avant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, le peuple écossais avait le droit de se prononcer au sujet des problèmes liés à Brexit. Selon lui, nier un tel droit serait "antidémocratique et totalement inacceptable". "Le référendum sur l'indépendance de l'Écosse sera organisé. Je le répète spécialement pour Whitehall, Theresa May ne pourra pas se mettre en travers du choix démocratique du peuple écossais [...] Nous ne proposons pas de l'organiser sur-le-champ et le Premier ministre le sait très bien" a indiqué le député. Auparavant, le secrétaire d'État pour l'Écosse David Mundell a déclaré que Londres rejeterait toute demande d'organisation d'un référendum sur l'indépendance écossaise. Un tel référendum devrait avoir lieu conformément aux critères énoncés dans l'accord d'Édimbourg.

MAROC

Le roi impose un nouveau Premier ministre aux islamistes

Nouveau coup de théâtre dans la crise politique marocaine : moins de 48 heures après avoir remercié le chef de gouvernement Abdelilah Benkirane, chef du Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste), le roi a nommé vendredi 17 mars Saad-Eddine Al-Othmani, numéro deux du même parti, pour lui succéder. Selon le communiqué officiel, Mohammed VI a reçu M. Al-Othmani en début d'après-midi au palais royal à Casablanca et l'a nommé chef du gouvernement "conformément à la Constitution et l'a chargé de former le nouveau gouvernement". Cette nomination a pris de court la direction du PJD qui avait prévu de se réunir ce samedi pour tenter de trouver une réponse à la crise. Incapable de former une coalition depuis cinq mois, le chef de gouvernement Abdelilah Benkirane avait en effet été démis de ses fonctions mercredi soir par voie de communiqué royal. Mohammed VI y annonçait aussi vouloir nommer un nouveau premier ministre, toujours issu des rangs de la formation islamiste. Réuni jeudi à son siège de Rabat, le secrétariat national du PJD n'avait pourtant pas donné de nom de remplaçant et annonçait un nouveau conciliabule pour le surlendemain.

TURQUIE

Erdogan s'attend au rétablissement de la peine de mort

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a affirmé samedi s'attendre à ce que le Parlement approuve le rétablissement de la peine capitale après le référendum du 16 avril sur l'extension de ses pouvoirs. "Les familles des martyrs, les familles de nos héros ne doivent pas s'inquiéter. Je crois, si Dieu le veut, que le Parlement fera le nécessaire à propos de vos exigences sur la peine capitale après le 16 avril", a déclaré M. Erdogan, lors d'un discours prononcé à Canakkale, dans le nord-ouest du pays. Sa signature étant nécessaire pour valider un tel projet de loi du Parlement, il a ajouté qu'il approuverait le texte "sans hésiter". La peine capitale a été abolie en 2004 dans le cadre de la candidature d'Ankara à l'entrée dans l'Union européenne, et son rétablissement sonnerait le glas des négociations sur cette adhésion. "Ce que diront Hans ou Georges ne nous intéresse pas", a ajouté Erdogan, utilisant deux prénoms qu'il utilise généralement pour désigner l'Europe. "Que dira mon peuple ? Que dira le droit ? Voilà ce qui nous importe".

Agences

Quelle mission pour le Comité de suivi des investissements sous l'autorité du Premier ministre ?

Etant mû seulement par les intérêts supérieurs du pays, personne n'ayant le monopole de la vérité, étant une question de sécurité nationale, je me réjouis que mon rapport transmis il y a une année aux plus hautes autorités du pays ait eu un écho favorable.



15^e Forum mondial du développement durable à Paris

Quelle mission pour le Comité de suivi des investissements sous l'autorité du Premier ministre ?

Etant mû seulement par les intérêts supérieurs du pays, personne n'ayant le monopole de la vérité, étant une question de sécurité nationale, je me réjouis que mon rapport transmis il y a une année aux plus hautes autorités du pays ait eu un écho favorable.

PAR PR* ABDERRAHMANE MEHTOUL

Je me félicite donc de l'installation du Comité de veille chargé du suivi et du développement des investissements sous l'autorité du Premier ministre. J'espère comme je viens de le souligner dans deux interviews, l'une à la radio francophone la chaîne 3 en date du 6 mars 2017 lors de la clôture de la tripartite à Annaba et ensuite le 14 mars 2017 depuis Paris à la radio publique arabophone chaîne 1 que cela ne sera pas un nouveau organe bureaucratique.

1. J'ai souligné depuis la crise d'octobre 2008

que l'Algérie a les potentialités de sortie de crise et que la situation est différente des impacts de la crise de 1986 avec des réserves de change appréciable bien qu'en baisse et endettement très faible. Mais que cela nécessite l'urgence de corriger l'actuelle politique d'investissement et notamment industrielle de l'Algérie qui ne peut que conduire le pays, avec la faiblesse de la vision stratégique et la baisse des recettes de Sonatrach qui sera de longue durée, vers une impasse et le risque d'aller vers le FMI 2018/2019, ce qu'aucun patriote ne souhaite. Et ce au vu d'avis et de rapports reçus d'experts algériens dont d'anciens ministres et d'experts étrangers travaillant sur les mutations des filières mondiales et dans de grands laboratoires de recherche ou firmes. La majorité de ces rapports dont le dernier en date étant celui du FMI de mars 2017 (les réformes n'ont pas encore été entamées) soulignent le manque de cohérence, de maturation des études de faisabilité, avec à terme le risque de l'accroissement de l'endettement et de la dépendance (ratio de balance de services et technologique) et de faillites à terme pour bon nombre d'unités qui ne tendront pas face à la concurrence internationale comme par exemple les innombrables unités de miroiteries, de cimenteries, de montage de voitures du fait de la faiblesse des capacités (coût/qualité selon les normes internationales), et ce aussitôt arrivé à terme des exonérations fiscales accordées qui constituent des subventions supportées par le trésor public. D'ailleurs, contrairement aux discours euphoriques, par exemple le problème du foncier qui ne saurait se limiter à des assiettes de terrain à des prix exorbitants sans utilités, n'est pas encore résolu. Ce Comité de veille a pour mission de suivre les actions d'investissement, de proposer l'ensemble des voies et moyens devant concourir au développement de l'actif d'investir en Algérie, selon la page Facebook des services du Premier ministre. Il sera chargé également d'anticiper sur toutes les difficultés pouvant surgir et freiner la politique nationale d'investissement et d'être interactif pour proposer des actions et solutions de facilitation. Présidée par le ministre, directeur de cabinet du Premier ministre, cette instance est composée des secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que du ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat. Il comprend aussi le directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement

(Andi), celui de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Anifref) et le président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef), selon la décision de création de ce Comité. Le Comité de veille procède à la collecte, le traitement et l'analyse des données et informations relatives à l'investissement, la surveillance et l'observation active de son environnement et des conditions dans lesquelles sont réalisés les projets d'investissement. Il détecte aussi les évolutions et changements dans le domaine de l'investissement, des entraves à l'acte d'investir et à la création d'entreprise et des bonnes pratiques pouvant faire l'objet d'échange (benchmarking) inter-wilayas, ajoute la même source. Dans l'exercice de ses missions, le Comité veille à l'analyse périodique des bases de données relatives à l'allocation des ressources foncières par les wilayas, au financement des projets par les banques, aux projets en cours de réalisation et ceux non engagés et leur classification selon les difficultés et les entraves rencontrées, ainsi que toute autre base de données pouvant contribuer à l'amélioration de la visibilité et l'anticipation dans ce domaine. Il élabore régulièrement des notes d'analyse et d'alerte sur la situation de l'investissement et les perspectives de son développement, l'anticipation des contraintes et des opportunités d'investissement, les mesures permettant de favoriser l'amélioration de l'environnement de l'investissement, selon le document, selon les services du Premier ministre.

2.- Le savoir et le culturel, en ce XXI^e siècle sont facteurs fondamentaux du développement permettant le transfert de technologie. Le bon management politique et économique a besoin de connaissances et de compétences (le Knowledge Management) qui est stratégique tant pour le gouvernement, toutes les institutions que pour les entreprises. Le management des connaissances s'appuie sur les leviers de succès, les connaissances incorporées dans les produits et services, les connaissances et compétences humaines (le capital humain), les connaissances contenues dans les processus de la mémoire organisationnelle, de la mémoire transactionnelle et enfin les connaissances en tant que biens immatériels (capital intellectuel). Face à la pression de la concurrence par l'innovation, au développement de produits sur mesure et de technologies de plus en plus complexes, à la production de services de plus en plus personnalisés, le travail demandé aux salariés n'a plus rien d'immédiat. De plus en plus, les directions d'entreprises demandent aux salariés de produire la connaissance de leur propre travail. Cette production de connaissances repose sur des formes d'engagement et d'implication qui font jouer un rôle central à l'initiative, à l'intuition, aux jugements, (la fameuse boîte à outils japonaises source d'innovation par le collectif des travailleurs) mais aussi aux capacités des individus et plus largement aux savoirs sociaux. Aussi, le capital se socialise dans différents dispositifs techno-organisationnels influant dans le rapport des individus au travail.



Cependant les enquêtes montrent clairement cette extension des savoirs sociaux s'accompagne de nouvelles formes de segmentation, qualifiées/non qualifiées ; mobiles/immobiles ; jeunes/vieux ; homme/femme et d'un partage des activités et services qui deviennent de plus en plus marchands (délocalisation avec l'informatique en Inde, l'électronique au Japon, Corée du Sud, etc.) Cette approche socioculturelle qui rend compte de la complexité de nos sociétés dont le transfert de technologie en est l'aspect apparent doit beaucoup aux importants travaux sous l'angle de l'approche de l'anthropologie économique de l'économiste indien Nobel Amartya SEN où d'ailleurs selon cet auteur il ne peut y avoir de développement durable sans l'instauration d'une véritable démocratie et la prise en compte de l'anthropologie des sociétés. C'est que la culture nationale n'étant pas figée, mais évolutive fortement marquée par l'ouverture de la société sur l'environnement englobant l'ensemble des valeurs, est un constituant essentiel de la culture de gouvernement et d'entreprise et facteur du transfert technologique. Les expériences réussies du Japon, des pays émergents comme la Chine et l'Inde montrent que l'on peut assimiler la technologie sans renier sa culture. D'ailleurs, le transfert est favorisé lorsqu'il existe une meilleure compréhension des valeurs convergentes et divergentes qui s'établissent entre deux groupes et vouloir imposer ses propres valeurs, c'est établir une relation de domination qui limite le transfert. Aussi, la culture d'entreprise par exemple, est un sous-produit de la culture nationale et par conséquent un ensemble de valeurs, de mythes, de rites, de tabous et de signes partagés par la majorité des salariés et un élément essentiel pour expliquer les choix stratégiques en renforçant les valeurs communes : exemple, les règlements de conduite, les descriptifs des postes, ainsi que par le système de récompense et de sanctions adopté afin que les salariés soient mobilisés et qu'ils s'identifient à leur entreprise. Tout cela facilite le transfert de technologie qui ne doit pas se limiter à l'aspect technique, mais également à la bonne gouvernance locale et centrale, comme le montre l'indice de développement humain ou IDH, plus fiable que l'indicateur utilisé, le PIB par habitant, développé en 1990 par l'économiste pakistanais Mahbub ul Haq et l'économiste indien, prix Nobel d'économie Amartya Sen traduit l'importance du développement humain. Et l'on doit tenir compte

en ce XXI^e siècle de la quatrième révolution économique irréversible entre 2020/2030, avec l'avènement de la société de l'information, le monde étant devenu une maison de verre avec la révolution des télécommunications - Internet et de l'économie de la connaissance qui doit imposer à l'Algérie (Etat et entreprises) tant son adaptation qu'une surveillance active de son environnement national et international.

3.-Quelles sont les défis futurs de l'Algérie

face à la 4^e révolution économique ? Les changements de l'anthropologie économique de l'économiste indien Nobel Amartya SEN où d'ailleurs selon cet auteur il ne peut y avoir de développement durable sans l'instauration d'une véritable démocratie et la prise en compte de l'anthropologie des sociétés. C'est que la culture nationale n'étant pas figée, mais évolutive fortement marquée par l'ouverture de la société sur l'environnement englobant l'ensemble des valeurs, est un constituant essentiel de la culture de gouvernement et d'entreprise et facteur du transfert technologique. Les expériences réussies du Japon, des pays émergents comme la Chine et l'Inde montrent que l'on peut assimiler la technologie sans renier sa culture. D'ailleurs, le transfert est favorisé lorsqu'il existe une meilleure compréhension des valeurs convergentes et divergentes qui s'établissent entre deux groupes et vouloir imposer ses propres valeurs, c'est établir une relation de domination qui limite le transfert. Aussi, la culture d'entreprise par exemple, est un sous-produit de la culture nationale et par conséquent un ensemble de valeurs, de mythes, de rites, de tabous et de signes partagés par la majorité des salariés et un élément essentiel pour expliquer les choix stratégiques en renforçant les valeurs communes : exemple, les règlements de conduite, les descriptifs des postes, ainsi que par le système de récompense et de sanctions adopté afin que les salariés soient mobilisés et qu'ils s'identifient à leur entreprise. Tout cela facilite le transfert de technologie qui ne doit pas se limiter à l'aspect technique, mais également à la bonne gouvernance locale et centrale, comme le montre l'indice de développement humain ou IDH, plus fiable que l'indicateur utilisé, le PIB par habitant, développé en 1990 par l'économiste pakistanais Mahbub ul Haq et l'économiste indien, prix Nobel d'économie Amartya Sen traduit l'importance du développement humain. Et l'on doit tenir compte

stratégique qui fait cruellement défaut donc s'inscrivant dans le cadre des avantages comparatifs mondiaux, sa place naturelle est dans l'espace africain et méditerranéen. L'Algérie étant liée par un Accord pour une zone de libre échange avec l'Europe, désireux adhérer à l'organisation mondiale du commerce (OMC) qui constitue un choix stratégique inscrit dans le programme du Président de la République et qui a un impact sur toute la future politique socio-économique horizon 2020. Evitons des analyses dans la précipitation en donnant un montant global cumulé de 7 milliards de dollars de pertes dues au dégrèvement tarifaire entre 2005/2015 (moyenne annuelle de 700 millions de dollars) alors qu'il faille donner le montant annuel par année pour ne pas induire en erreur l'opinion publique. Certes, le manque à gagner en droits de douane, du fait de l'accord d'association (libre-échange) avec l'Union européenne (UE) pour l'année 2016, au cours de 110 dinars euro sont évaluées à 1,27 milliard de dollars en 2015 et 1,09 milliard de dollars en 2016. Outre la question qui se pose cette baisse de prix a-t-elle été le prix à l'importation aux consommateurs qui peut exporter l'Algérie en dehors des hydrocarbures qui représentent plus de 60 % de ses exportations vers cette zone et idem vers l'Afrique au vu de la situation embryonnaire du secteur productif. Force est de constater qu'au moment où les entreprises mondiales - grandes et PMI/PME s'organisent en réseaux, correspondant à une phase historique de l'entreprise, se concentrant sur ses métiers de base en externalisant bon nombre d'activités secondaires, où l'industrie manufacturière connaît une crise rarement égale au niveau mondial, l'Algérie continue de fonctionner sur des schémas périmés. L'on devra impérativement éviter des expérimentations théoriques avec des coûts faramineux pour le pays, l'expérience de ces micro unités de voitures dont la majorité risque la faillite à terme après avoir bénéficié des avantages fiscaux et puisé dans les réserves de change pour leurs composants, toute unité fiable devant vivre à l'avenir sur son compte deves. Comme il ne faut pas rêver, et induire en erreur les autorités du pays, car il sera difficile d'exporter le ciment dont de grands investissements sont réalisés en Afrique et où l'on assiste à des surcapacités dans le monde surtout avec les nouveaux modes de construction fondés sur l'efficacité énergétique.

3.-Que deviendra le pays si l'on n'a pas préparé

dès maintenant l'ère hors hydrocarbures devant créer le cadre propice afin d'éviter des tensions sociales à terme pour deux raisons ? Première raison, la croissance de la population active, c'est-à-dire que le flux annuel de demandes d'emplois et une réduction du taux de chômage actuel implique un taux de croissance élevé pour atténuer à terme les tensions sociales. Il existe des lois économiques universelles applicables à tous les pays : le taux d'emploi dépend du taux de croissance et des structures des taux de productivité. On ne crée pas des emplois par des lois et décrets : c'est l'entreprise qui crée l'emploi. Or, Sonatrach ne créant pas d'emploi est déjà en sureffectifs. Pour créer trois millions d'emplois, il faudra un taux de croissance entre 2017/2020 minimum de 7/8 % minimum par an, à moins que le gouvernement ait des solutions innovatrices. Loin des actions de distribution de salaires fictifs au nom de la solidarité ou des milliers de jeunes s'adonnent temporairement à désherber les routes ou à faire et refaire des trottoirs. Les résultats des organismes chargés de l'emploi, l'Andi, l'Ansej ainsi que le Cnac, sont mitigés malgré les nombreux avantages accordés. Or, la population en âge de travailler augmente chaque année de près de 3,4. Deuxième raison, le projet de loi de finances fait une projection sur les trois prochaines années sur la base d'un prix de référence du baril à 50 dollars en 2017, 55 en 2018 et 60 dollars le baril en 2019 avec un cours de la devise nationale de 108 dinars le dollar et une inflation moyenne de 4 %. Le taux de croissance serait de 3,9 % en 2017, de 3,6 % en 2018 et de 4,3 % en 2019. Dans son rapport du 11 janvier 2017 de la Banque mondiale (BM), les prévisions de croissance pour l'Algérie sont en baisse, passant de 3,6 % en 2016 à 2,9 % en 2017, 2,6 % en 2018 et 2,8 % en 2019, en raison du recul des dépenses dans les infrastructures, principal moteur de la croissance et du climat des affaires. Comparé aux dépenses sur la population, des pays similaires en voie de développement dépensent le 1/3 de l'Algérie ont des taux de croissance plus importants. Ces dépenses ont été rendues possible essentiellement grâce aux recettes exceptionnelles des hydrocarbures. Qu'en sera-t-il si le cours stagne à 50/55 dollars ou encore moins entre 40/45 dollars ? Aussi, il y a donc risque de tensions sociales croissantes en cas d'amenuisement des ressources financières, ne posant certes pas de problèmes pour trois années devant utiliser minusculement les 112 milliards de dollars de réserves de change fin 2016.

4.-Évitons les utopies dont les pertes d'erreur

de politique économique peuvent se chiffrer en dizaines de milliards de dollars, d'où l'importance de cet organe de veille. Les choix de développement des filières doivent coller avec la structure socio-économique et culturelle du pays. La forte démographie a généré un fort accroissement de la population algérienne, allant vers 50 millions d'habitants horizon 2030 (41 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2017). Les emplois créés dans le secteur lourd à forte intensité de capital couvrent entre 4 et 10 fois plus que dans une PMI. Ceci résulte en une industrie peu créatrice d'emplois dans un pays à forte croissance démographique. La dépendance technologique propre à l'outil économique existant ne peut plus s'accorder de l'absence d'ouverture du capital vers les groupes internationaux et du contrôle rigide du commerce extérieur. Pour les entreprises privées, les performances sont encore freinées par le savoir-faire entre-

preneurial limité mais aussi par la difficulté d'accès aux technologies modernes et par des normes de qualité obsolètes. En plus de la mobilisation de l'épargne domestique (faible bancarisation) où une grande partie des activités se se traitent en cash avec l'importance de la sphère informelle contrôlant 40/50 % de la masse monétaire en circulation. L'on doit mettre en place des réseaux pour une meilleure attractivité du pays aux IDE ainsi qu'un fonds concernant la communauté émigrée possédant à la fois un savoir faire et du capital-argent. Ceci devrait être géré par le système bancaire qui resté à moderniser par la création d'outils permettant de favoriser l'équipement, donc le développement de l'entreprise (par exemple : crédit-bail, escompte des traites, nantissement des marchés publics. Etant une question de sécurité nationale, il y a donc urgence de corriger l'actuelle politique d'investissement et de mieux articuler les institutions ministérielles, et éliminer souhaitable que les dossiers de la pétrochimie et celui des énergies renouvelables relèvent des prérogatives tant en amont qu'à l'aval du ministère de l'Énergie pour plus d'efficacité et de cohérence. Toute analyse opérationnelle devra relier le processus de transfert de technologie tant aux nouvelles mutations technologiques mondiales, la crise actuelle devant entraîner un profond changement à la fois géopolitique, socio-économique, managérial et technologique horizon 2017/2030. S'impose une stratégie d'adaptation de la future politique du gouvernement ballotée entre deux forces sociales, la logique rentière épaulée par les tenants de l'import, et de la sphère informelle malheureusement dominante, et la logique entrepreneuriale minoritaire. En fait le transfert de technologie ne saurait se limiter à l'aspect technique mais renvoie à l'organisation de la société algérienne face aux mutations tant internes que mondiales. La nouvelle politique doit s'attaquer à l'essence, c'est-à-dire à l'inefficacité de la dépense publique, vecteur de concentration des revenus au profit de couches spéculatives, qui ne peut qu'entraîner une détérioration plus poussée du pouvoir d'achat des Algériens. Il existe, pour l'Algérie, des possibilités pour augmenter le taux de croissance du fait d'importantes potentialités, malgré les tensions budgétaires, supposant une nouvelle gouvernance stratégique des institutions et des entreprises, parallèlement à la mise en place d'un nouveau modèle de consommation énergétique, thème que j'ai abordé lors du Forum mondial du développement durable qui s'est tenu à Paris le 13 mars 2017. Les infrastructures, ayant absorbé l'essentiel de la dépense publique en Algérie ne sont qu'un moyen du développement, et qu'il faille méditer l'expérience malheureuse de l'Espagne qui a misé sur ce segment qui a vu son économie s'effondrer car ayant négligé les technologies se fondant sur le savoir. C'est l'entreprise dans le cadre des valeurs internationales, sans aucune distinction publique, privée nationale et internationale qui crée la richesse et ce face aux nouvelles mutations technologiques culturelles, financières mondiales, devant entraîner un profond changement à la fois géostratégique-recomposition du pouvoir mondial, horizon 2017/2030. Soyons pragmatique, personne n'ayant le monopole de la vérité, l'erreur étant humaine, mais la pire des erreurs est de continuer dans l'erreur. Privilégions uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie et signe de la bonne gouvernance.

A. M.*Expert international et professeur des universités

15^e Forum mondial du développement durable à Paris

Le 15^e Forum mondial du développement durable s'est terminé le 13 mars 2017 à Paris en présence de nombreuses personnalités du monde politique, des affaires, des experts en énergie en présence du ministre de l'énergie de l'Algérie qui a fait une intéressante intervention présentant la stratégie de l'Algérie, qui a vu également la présence du P-dg de Sonelgaz et de la présentation diplomatique de l'ambassade d'Algérie à Paris.

PAR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Rappelons l'importante rencontre, sous l'égide de Son Excellence le président de la République en 2003 au Club des Pins à Alger par cette importante organisation. Ci-joint la synthèse de mon intervention à la deuxième session. Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Président du Forum mondial du développement durable de son aimable invitation. Cette présente intervention, en tant qu'expert indépendant, fait suite à celle du Ministre algérien de l'Énergie qui a présenté objectivement la vision de l'Algérie. Il ne faut pas être utopique, les énergies fossiles, notamment le gaz, pendant encore longtemps 2017/2030, seront la principale source d'énergie. Mais gouverner est prévoir, il appartient aux gouvernements d'ores et déjà, de faire face aux nouvelles mutations énergétiques mondiales irréversibles avec les résolutions de la COP21 à Paris, qui a été suivie de la COP22 au Maroc, afin de préparer la nécessaire transition énergétique qui pose la problématique de la sécurité mondiale. C'est une erreur stratégique de raisonner sur le modèle de consommation énergétique linéaire du passé. Aussi, l'énergie engageant la sécurité des Nations, la stratégie des énergies renouvelables doit s'inscrire dans le cadre de la définition claire et datée d'un nouveau modèle de consommation énergétique axée sur un mix énergétique par l'évaluation des ressources pour, atteindre les objectifs fixés qui devront préparer, les industries de l'avenir, les nouvelles technologies et les industries écologiques, objet de la nouvelle révolution économique 2020/2040

1. L'énergie solaire photovoltaïque désigne l'énergie récupérée et transformée directement en électricité à partir de la lumière du soleil par des panneaux photovoltaïques. Elle résulte de la conversion directe dans un semi-conducteur d'un photon en électron. Outre les avantages liés au faible coût de maintenance des systèmes photovoltaïques, cette énergie répond parfaitement aux besoins des sites isolés et dont le raccordement au réseau électrique est trop onéreux. L'énergie solaire thermique est la transformation du rayonnement solaire en énergie thermique. Cette transformation peut être utilisée directement (pour chauffer un bâtiment par exemple) ou indirectement (comme la production de vapeur d'eau pour entraîner des turboalternateurs et ainsi obtenir de l'énergie électrique). En utilisant la chaleur transmise par rayonnement plutôt que le rayonnement lui-même, ces modes de transformation d'énergie se distinguent des autres formes d'énergie solaire comme les cellules photovoltaïques. Par définition, l'énergie éolienne est l'énergie produite par le vent. Elle est le fruit de l'action d'aérogénérateurs, de machines électriques mues par le vent et dont la fonction est de produire de l'électricité. L'irradiation solaire moyenne des pays africains est, selon l'Irena (Agence internationale des énergies renouvelables), comprise entre 1.750 kWh/m²/an et 2.500 kWh/m², soit près du double de celle de l'Allemagne (1.150 kWh/m²) qui dispose

d'un parc photovoltaïque installé de l'ordre de 40 GW (soit une capacité photovoltaïque 20 fois plus importante que celle de l'Afrique). Le facteur de charge des installations photovoltaïques serait ainsi bien supérieur en Afrique que dans les pays européens. A fin 2015, l'Afrique disposait de 2.100 MW d'installations solaires photovoltaïques installées, 65 % de cette capacité étant concentrée en Afrique du Sud (13 % en Algérie et 9 % à la Réunion). Lors des deux dernières années, le continent a plus que quadruplé la puissance installée de son parc photovoltaïque mais ce dernier reste encore modeste au regard du très grand potentiel africain car près de 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité. Selon l'Agence, cette énergie serait aujourd'hui compétitive par rapport aux énergies fossiles actuellement employées, que ce soit dans le cas d'importantes centrales ou de micro-réseaux isolés (ainsi que de systèmes domestiques). Selon l'Irena, les coûts d'investissement de grandes centrales photovoltaïques en Afrique ont diminué de 61 % depuis 2012 et une baisse possible de 59 % de ces coûts durant la décennie à venir. Ils atteindraient actuellement près de 1,3 million de dollars par MW installé (la moyenne mondiale pour le photovoltaïque avoisine 1,8 million de \$/MW selon l'Irena). L'Irena met en exergue le fait que l'énergie photovoltaïque présente pour l'Afrique une solution décentralisée et modulaire (avec des installations de quelques W à plusieurs dizaines de MW) pour électrifier rapidement des régions non connectées à des réseaux électriques. Selon des experts, il est vrai que les besoins énergétiques des africains se limitent à quelques kWh par habitant et par an, l'usage étant principalement l'éclairage électrique. Il n'y a pas de réseaux électriques en Afrique. Il n'y a pas d'économie d'échelle possible. Les africains paient 2 fois plus chère l'électricité que les européens. C'est toujours plus intéressant d'avoir de l'électricité à bon marché. Mais le développement industriel exige de grandes puissances et surtout de la chaleur. Certes le photovoltaïque est certes plus adapté pour des petites installations hors réseau et pour certains pays africains mais une production industrielle nécessiterait de la combiner avec le thermique.

2. L'extension des énergies renouvelables, s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique. La transition pouvant être définie comme le passage d'une civilisation humaine construite sur une énergie essentiellement fossile, polluante, abondante, et peu chère, à une civilisation où l'énergie est renouvelable, rare, chère, et moins polluante ayant pour objectif le remplacement à terme des énergies de stock (pétrole, charbon, gaz, uranium) par les énergies de flux (éolien, solaire). La transition énergétique renvoie à d'autres sujets que techniques, posant la problématique sociétale. Il s'agit de s'orienter vers un Mix énergétique car si l'humanité généralisait le mode de consommation énergétique des pays riches, il nous faudrait les ressources de 4 ou 5 planètes d'où l'urgence d'un nouveau modèle de consommation à l'échelle mondiale qui pose la problématique de l'efficacité énergétique, et un consensus social, les choix techniques d'aujourd'hui engageant la société sur le long terme : combien coûte cette transition, combien ça rapporte et qui en seront les bénéficiaires ? Il était nécessaire, au préalable de porter quelques remarques sur l'approche actuelle de développement des énergies renouvelables. Il faut cibler en priorité les projets qui concourent le plus à l'atteinte des objectifs. Sans avoir une position tranchée entre le photovoltaïque et le thermique, nous aborderons le solaire thermique qui s'inscrit lui-même dans le programme régional du Sud, particulièrement pour l'Algérie qui possède d'importantes potentialités dans ce domaine pouvant devenir entre 2020/2030 exportateur. La mauvaise connaissance du domaine pourrait expliquer le programme retenu. En effet vouloir tester toutes les technologies avant de faire son choix, ne semble

pas être la bonne démarche. L'étude a aussi défini les conditionnalités : un cadre politique stable, un marché local durable de la taille de 250 MW /an et un marché ouvert entre les pays du Maghreb. Les technologies retenues doivent correspondre aux potentiels les plus importants à valoriser à savoir permettre un taux d'intégration, la plus grande création d'emplois, offrant la meilleure adéquation avec le marché de l'électricité et enfin, le plus important les technologies offrant le plus grand potentiel de réduction de coûts allant même jusqu'à la compétitivité avec les énergies fossiles. Le partenariat technologique et l'intégration font appel généralement à des entreprises privées. Le risque est trop grand par ces périodes de crise, pour qu'un investisseur accepte de se mettre sous le contrôle d'une entreprise publique.

3. Il s'agit donc de bien cerner les véritables acteurs et d'avoir une vision stratégique reposant non sur l'utopie mais le réalisme ne devant jamais croire que de lois et des changements d'organisations résoudre les fondements des problèmes, les acteurs politiques étant indispensables, renvoyant au socle politique et social. Pour l'Algérie, je mets en garde le gouvernement algérien et particulièrement Sonatrach dans une aventure suicidaire engageant la sécurité du pays, de s'engager dans un investissement massif au niveau des hydrocarbures traditionnels dans la mesure où le monde connaît entre 2020/2030 une importante mutation de la consommation énergétique. Le gouvernement qui a été induit par le passé par certains soi-disant experts qui lui annonçaient un cours de 90/100 dollars, devra à tout prix éviter de raisonner sur un modèle de consommation linéaire. A cet effet, une réflexion est engagée par le gouvernement algérien pour la création d'une Chambre nationale de compensation chargée de la pérennité inter socio-professionnelle et inter-régionale. Le deuxième axe, l'Algérie a décidé d'investir à l'amont pour de nouvelles découvertes. Mais pour la rentabilité de ces gisements tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût, pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables. Le troisième axe, l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 à des fins pacifiques, pour faire face à une demande d'électricité galopante. Le quatrième axe, est l'option du pétrole/gaz de schiste (3^e réservoir mondial selon des études internationales) introduite dans la nouvelle loi des hydrocarbures de 2013, dossier que j'ai l'honneur de diriger pour le compte du gouvernement et remis en janvier 2015. En Algérie, devant éviter des positions tranchées pour ou contre, un large débat national s'impose, car on ne saurait minimiser les risques de pollution des nappes phréatiques au Sud du pays. L'Algérie étant un pays semi-aride, le problème de l'eau est un enjeu stratégique au niveau méditerranéen et africain. Le cinquième axe est le développement des énergies renouvelables devant combiner le thermique et le photovoltaïque dont le coût de production mondial a diminué de plus de 50 %. Mais une action efficace ne peut être conçue dans le cadre d'une Nation. Elle impliquera une large concertation avec notamment entre les pays du Sud de la méditerranée et le Maghreb car pour le Maghreb dont l'Algérie, les ressources hydriques sont vulnérables aux variations climatiques, l'eau et sa gestion étant des problèmes conditionnant son avenir. Avec plus de 3.000 heures d'ensolaillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire dans le cadre d'un partenariat gagnant/gagnant. A cet effet, le Creg (l'agence de régulation) a publié de décrets destinés à accompagner la mise en œuvre du programme algérien de développement des énergies renouvelables dans le cadre de la mise en place d'un Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME) pour assurer le financement de ces projets et octroyer des prêts à des taux d'intérêts bonifiés et des garanties pour les emprunts

effectués auprès des banques et des établissements financiers. D'ici à 2020, il est attendu l'installation d'une puissance totale d'environ 2.600 MW pour le marché national et une possibilité d'exportation de l'ordre de 2.000 MW et d'ici à 2030, il est prévu l'installation d'une puissance de près de 12.000 MW pour le marché national ainsi qu'une possibilité d'exportation allant jusqu'à 10.000 MW. Selon le Creg, l'Algérie compte lancer prochainement un appel d'offres à investisseurs pour la réalisation d'un méga projet de centrales solaires photovoltaïques de 4.050 MW, scindé en trois lots de 1.350 MW chacun et adossé à la construction d'une ou plusieurs usines de fabrication d'équipements et composants de centrales solaires photovoltaïques. Le développement de l'interconnexion électrique entre le Nord et le Sahara (Adrar), permettra l'installation de grandes centrales d'énergies renouvelables dans les régions d'In Salah, Adrar, Timimoun et Béchar et leur intégration dans le système énergétique national. Si ces réalisations sont effectives, posant d'ailleurs un problème de financement avec les tensions budgétaires, d'ici 2030, 37 % de la capacité installée de la production d'électricité destinée à la consommation nationale seront d'origine renouvelable.

4. En conclusion, les dynamiques économiques modifient les rapports de force à l'échelle mondiale et affectent également les reconfigurations politiques à l'intérieur des États comme à l'échelle des espaces régionaux. L'énergie, particulièrement, est au cœur de la souveraineté des États et de leurs politiques de sécurité. Comme j'ai eu à l'affirmer au cours de différentes conférences internationales et récemment dans un long interview à l'*American Herald Tribune* (28/01/2016), le co-développement, et les co-localisations, qui ne sauraient se limiter à l'économie, incluant la diversité culturelle, peuvent être le champ de mise en œuvre de toutes les idées innovantes au niveau du bassin méditerranéen, pour en faire un lac de paix et de prospérité partagé. Dans l'intérêt tant des Européens et que de toutes les populations du bassin méditerranéen, les frontières du marché commun de demain, les frontières de Schengen de demain, les frontières de la protection sociale de demain, les frontières des exigences environnementales de demain, doivent être au sud du Maroc, au sud de la Tunisie et de l'Algérie, et à l'Est du Liban, de la Syrie, de la Jordanie et de la Turquie passant par une paix durable au Moyen Orient où les populations juives et arabes ont une histoire millénaire de cohabitation pacifique. En ces moments de grands bouleversements géostratégiques, le continent Afrique à très fortes potentialités, enjeux considérables en ce XXI^e siècle, rivalités notamment entre les grandes puissances, USA/Chine/Europe pour son contrôle, représentera horizon 2040 le quart de la population mondiale, tirera la croissance de l'économie mondiale, sous réserve d'une bonne gouvernance, du primat de l'économie de la connaissance et de la lutte contre le réchauffement climatique qui le frappera de plein fouet par la préservation de son environnement. Dans ce cadre, le développement des énergies renouvelables est le garant de la couverture des besoins et de la sécurité énergétique de l'humanité.

*A. M., Professeur des universités, Expert international Dr Abderrahmane Mebtoul, directeur d'études au ministère de l'Énergie/Sonatrach- 1974/2008

Le professeur Abderrahmane Mebtoul est intervenu en présence du ministre algérien de l'Énergie qui a présenté la vision de l'Algérie et du P-dg de Sonelgaz sur « La transition énergétique en Méditerranée et en Algérie », en présence de nombreuses personnalités internationales, au 15^e Forum mondial du développement durable « La Méditerranée et les pourtours régionaux », lundi 13 mars 2017 France - Amériques 9, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

OPÉRA D'ALGER

Redécouverte du flamenco avec Casa Patas

En présence du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, et des ambassadeurs d'Espagne et du Brésil en Algérie, Alesandro Polanco et Eduardo Botelho Barbosa, le public a longuement applaudi les artistes, savourant chaque instant du spectacle dans la délectation.

La compagnie espagnole de musique flamenco Casa Patas (la Maison des pas) a animé vendredi soir à Alger le spectacle "Tacones y bordones" (Talons et bâtons), où la force du texte s'est alliée à la fermeté du geste dans des mélodies exhalant les parfums méditerranéens de l'Andalousie. Pendant une heure de temps, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a vibré sous les pas cadencés et gracieux du couple de danseurs, Lucia Ruibal et Ruben Puertas et des trois musiciens, Raul Simenez au chant, José Almarcha à la guitare et Javier Valdunciel au cajon (percussion). Le public, venu nombreux assister à un spectacle de grands soirs, a pu apprécier le professionnalisme des artistes qui se sont surpassés livrant une prestation de haute facture à travers un répertoire de six pièces brillamment rendues dans le genre flamenco, chef d'œuvre du patrimoine immatériel de l'humanité classé depuis 2010 par l'Unesco.

Les pièces *Chafarrote, Yo Vengo de Badajoz* (Je viens de Badajoz), *Calle de la Concordia* (Rue de la Concordia), *La Smoreras* (arbre fruitier aux parfums



exhalants), *La Bajadilla* (La peite pente) et *Fin de Fiesta* (la fin de fête) ont été exécutés avec virtuosité, dans la grâce du geste et la fermeté du regard. Soutenus par les sonorités de la guitare piquée aux accords inversés caractérisant la musique flamenco et les rythmes compressés du "Cajon" (percussion en forme de caisse), les chants entonnés par Raul Simenez à la voix rauque ont tracé différents chemins et exprimé l'amour, la mélancolie, la joie, la fête et la vie dans ses joies et ses peines. La grâce dans le geste et l'élégance du mouvement, alliés à la contraction du corps, ont caractérisés les différentes danses présentées par le duo dans différents rythmes et déclinaisons du genre flamenco (Lospalos) et la variété de costumes qu'ils enfilaient (Bata). José Almarcha à la guitare et Javier Valdunciel au cajon (percussion) ont été époustouffants de maîtrise et de technique,

dans un exercice aux difficultés multiples, illustrant avec précision les mouvements et les pas des danseurs. L'éclairage feutré dans la variation de ses couleurs a contribué à la création d'une atmosphère conviviale aux ondes entraînantes de lyrisme, exprimées par la force intérieure des artistes sur scène, qui ont donné au spectacle une force visuelle pleine de solennité. En présence du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, et des ambassadeurs d'Espagne et du Brésil en Algérie, Alesandro Polanco et Eduardo Botelho Barbosa, le public a longuement applaudi les artistes, savourant chaque instant du spectacle dans la délectation. Organisé par l'Institut Cervantès d'Alger en collaboration avec le ministère de la Culture et l'Opéra d'Alger, le spectacle "Tacones y bordones" de la Compagnie Casa Patas a été programmé à Alger pour une représentation unique.

DU 22 AU 25 MARS

Projection de «Montréal, la blanche»

Le film « Montréal, la blanche », inédit en Algérie, sera projeté à Alger et Constantine les 22 et 25 mars, à l'initiative de l'Institut français d'Algérie.

Réalisé par Bachir Bensaddek, cette production québécoise sortie en 2016 revient sur l'histoire de deux Algériens exilés qui se rencontrent le soir de Noël à Montréal. En présence du réalisateur, le film sera projeté mercredi 22 mars 2017 à 18h30 à l'Institut français d'Alger et le samedi 25 mars 2017 à 18h30 à l'Institut français de Constantine.

À noter que la bande originale du film est signée du groupe Labess, groupe algérien lui aussi exilé au Canada francophone. Les deux événements sont sur entrée libre.

Synopsis :

Le soir de Noël, deux Algériens se croiseront et seront unis par des secrets qu'ils croyaient enfouis depuis longtemps. Amokrane a décidé de mettre de côté les festivités pour conduire son taxi et espère ainsi faire un peu d'argent. Une femme charmante monte dans son véhicule. Celle-ci est pourtant désespérée d'avoir manqué un rendez-vous avec son ex-mari, qui devait lui remettre sa fille. Le chauffeur de taxi la reconnaît soudainement. Il s'agit de Kahina Kated, une populaire chanteuse algérienne qui avait subitement disparu après un attentat lors d'un concert en 1997. Cette présence inattendue lui fera revivre de nombreux souvenirs et des conversations nostalgiques auront lieu.

SALON DU LIVRE DE PARIS - FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE TUNIS

Participation remarquable des maisons d'édition algériennes

De nombreuses maisons d'édition algériennes participeront au Salon du livre de Paris (Livre Paris) (24-27 mars) et à la Foire internationale du livre de Tunis (24 mars-2 avril), a indiqué le directeur général de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), Hamidou Messaoudi. "42 maisons d'édition algériennes" participeront au Salon du livre de Paris avec "800 titres", tandis que "39 éditeurs" seront présents à la Foire internationale du livre de Tunis avec "1.000 titres", a fait savoir M. Messaoudi. Les organisateurs

de la 37^e édition du Salon de Paris, qui verra la participation de 1.200 éditeurs de 50 pays, ont prévu plusieurs conférences et débats ainsi que des expositions de bandes dessinées. Cette manifestation littéraire consacrera également un pavillon pour la littérature africaine subsaharienne intitulé "Lire et écrire l'Afrique" en présence d'écrivains et romanciers venus de près de 12 pays africains. Parmi les écrivains invités au salon de Paris, notons la présence du romancier algérien Kamel Daoud, l'historien syrien

Farouk Mardam Bey, le philosophe sénégalais Souleymane Bachir Diagne et la romancière américaine Louise Erdrich. La 33^e édition de la Foire internationale du livre de Tunis — organisée sous le thème "Nous lisons pour vivre deux fois" — verra, quant à elle, la participation de plus de 700 maisons d'édition de 29 pays, notamment la Syrie, Sultanat d'Oman, les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et l'Algérie. Plusieurs écrivains, hommes de lettres et poètes seront présents à cette manifesta-

tion et animeront des conférences sur différents sujets, notamment "Le développement du roman arabe" et "La religion, la politique et l'extrémisme dans le monde arabe". Plusieurs personnalités intellectuelles tunisiennes, à l'instar de Fathi Triki, seront honorées à cette occasion. La théoricienne de la littérature et critique littéraire américaine d'origine indienne Gayatri Spivak sera l'invitée d'honneur de cette édition.

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN À PARIS

Djanet Hebrih Dahel expose ses aquarelles

Pour faire découvrir à la communauté algérienne en France et aussi aux Français qui ont des affinités avec l'Algérie et la culture algérienne, en particulier les artistes créateurs, Mme Hadj Sahraoui Hassina, directrice de la publication du magazine *Salama* et le centre culturel algérien à Paris organisent, à l'occasion de la Journée internationale de la femme une exposition de peintures aquarelle et sculptures qui se tient du 22 mars au 31 mars 2017, au Centre culturel algérien à Paris. Une exposition sur « la peinture aquarelle représentations du mouvement des femmes au hammam, la danse, et fan-

tasia de différentes régions d'Algérie ». L'objectif de cette exposition est de promouvoir la culture algérienne et faire connaître les artistes algériens en France et en Europe pour qu'il y ait des échanges culturels entre les deux rives de la Méditerranée et d'approcher différemment, et par le biais de l'art, la thématique des frontières et des tentatives de les franchir ou les traverser. Cette tradition s'inscrit dans le besoin et la nécessité de favoriser des échanges fructueux et de privilégier le dialogue artistique entre les populations des deux rives de la Méditerranée. La peinture algérienne con-

temporaire apparaît dans les années 1920 à travers une première génération de précurseurs. À partir des années 1950, la « génération de 1930 », la plupart de la dizaine des artistes qui la composent étant nés autour de cette année, conteste généralement la vision figurative et narrative, ressentie comme étrangère à la sensibilité maghrébine. Plusieurs tendances s'affirment, art naïf et expressionnisme, non figuration et peinture du signe. Sur la fin des années 1960, le groupe Aouchem souhaite s'inspirer des traditions plastiques qui ont réussi à se maintenir dans l'art populaire. Le recours à la gra-

phie de la Lettre et du Signe soutient largement, par la suite, les développements de la peinture algérienne. Au début des années 1990, plusieurs artistes se tournent à nouveau vers la peinture figurative. Zahia Dahel Hebrih, née à Annaba, est une peintre et sculpteur algérienne. En 1984 elle obtient le premier prix des médailles de mérite (Sadr athir...) des Moudjahidine, en 1987 le premier prix d'honneur de feu président Chadli Bendjadid et en 2003 félicitée par le président Abdelaziz Bouteflika pour la réalisation à Guelma de la statue du défunt Houari Boumediène.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE
GESTION IMMOBILIERE DE LAGHOUAT
NIF : 098303010058147AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°09/2017

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat, lance avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers des 100 logements publics locatifs à -sidi Makhloof - Laghouat- (Programme Quinquennal 2010-2014 repartis comme suit :

Projet/site	Désignation des travaux	Bureau d'études chargé de la conception et de suivi	Qualification demandée	observation
100 Logis LPL P.Q 2010-2014 - Laghouat-	Assainissement, AEP , Aménagement extérieur, stationnement de voiture et éclairage publics+ poste transfo	Ben Ouda Bouelam LAGHOUAT	Catégorie II et plus , hydraulique ou bâtiment (activité principale ou secondaire)	Lots unique

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges relatifs à ce projet auprès de l'Office (service des marchés et des prix), contre paiement de la somme de 1.000,00 DA (Mille Dinars) (Non remboursable).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 09/2017

Réalisation des travaux de voirie et réseaux divers des 100 logements publics locatifs à -sidi Makhloof-Laghouat- (Programme Quinquennal 2010-2014)

Tranche 2011

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres »

Lot : unique

A L'enveloppe dénommée « Dossier de candidature » contient :

- une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- La copie du Certificat de qualification et de classification Professionnel

B) L'enveloppe dénommée « offre technique » contient :

- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
- Attestation de références professionnelles délivrées par des maîtres de l'ouvrage public contenant les montants des travaux réalisés des cinq dernières années des projets similaires ou équivalents (objet cahier de charge)
- Attestation de mise à jour (CNAS). En cours de validité...
- Liste du matériel à engager (justifier par des cartes grises, assurance, contrat de location)
- p.v de huissier de justice pour le matériel non justifié par des cartes grises datant de moins d'une année
- Les bilans comptables des trois dernières années (fisés par les services des impôts).
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

C- L'offre dénommée « offre Financière » contient :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
- Devis quantitatifs et estimatif. (Paraphé et signé).
- bordereau des prix unitaires (paraphé et signé).

Les Offres doivent être déposées au département Maîtrise d'ouvrage/ premier étage bureau N° 2-08 de la Direction Générale de l'OPGI de Laghouat sis au "Cité des directions route nationale N° 01- Laghouat".

La date limite du dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP à 13h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois augmentés des délais de préparation des offres à compter de la date limite du dépôt des offres.

L'ouverture des plis (dossier de candidature, offre techniques et offre financiers) est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h00, au niveau du siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière « Direction Générale ». Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis su-visée

Midi Libre n° 3039 - Lundi 20 mars 2017 - Anep - 507 418



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي
الصندوق الوطني لمعادلة الخدمات الاجتماعية

الفرع الجهوي للجزائر
— ○ ○ —

PREMIERE MISE EN DEMEURE

- Vu le marché n° 199/CCM/FNPOS/2015 du 22/10/2015 l'avenant n° 02 du 28/12/2016 conclu entre le FNPOS DAR Alger et l'entreprise SNC ZOUAGHI ET CIE sis lot communal 03 Berchiche El Kseur-Bejaia ; portant la réalisation des travaux en TCE sauf VRD des 37/92 logements sociaux participatifs avec commerce au RDC à Sidi Moussa.

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n° 53/2015 notifié le 16/11/2015 pour un délai de Dix-huit mois ;
- Vu le taux d'avancement très faible soit 20% par rapport à la consommation des délais de 70%
- Vu le non-respect des recommandations émises dans les différents PV de chantier ;
- Vu le retard enregistré par rapport au planning des travaux ;
- Considérant le rythme insuffisant des travaux et le manque d'effectifs flagrant ;
- vu la mise en demeure établit le 26/09/2016 et notifié à l'entreprise ;

L'entreprise SNC ZOUAGHI ET CIE sis lot communal 03 Berchiche El Kseur-Bejaia titulaire du marché n°199/CCM/FNPOS/2015 du 22/10/2015 est mise en demeure de :

- renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour rattraper le retard enregistré et afin d'achever les travaux restants dans les délais.
- Augmenter la cadence des travaux de superstructure des 37 logements, soit une équipe par bloc.
- actualiser le planning d'avancement des travaux afin d'achever les travaux dans les délais contractuels.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à 08 jours.

Faute à elle de s'exécuter dans le délai fixé ci-dessus, l'entreprise s'expose aux sanctions prévues dans le marché susvisé.

Midi Libre n° 3039 - Lundi 20 mars 2017 - Anep - 507 436

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 15 014 862 091

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'administration locale de la wilaya de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert n°01/2017 du 06/02/2017 relatif à :

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SIÈGE DE DAIRA DE TIZI-RACHED
RÉPARTI EN DEUX LOTS

paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux le MIDI LIBRE et EL MOUHARIR EL YAUMI qu'à l'issue de l'évaluation des offres conformément aux dispositions du cahier des charges le projet a été attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

N° du lot	Entreprise	Entreprise	NIF	Montant DA/TTC	Délais de réalisation	OBS
01	Maçonnerie - Revêtement - Enduit - étanchéité - Peinture - Vitrerie - Menuiserie en bois, aluminium et métallique - Elec- tricité et chauffage	EGTBPH-TCE GOULMANE Mahmoud Tizi-Ouzou	183150200876170	18 854 590,27 (Après correction)	Cinq (05) mois	Offre moins disante
02	Plomberie (micro-entreprise)	ETPE OUDJOURDI Cherif Tizi-Ouzou	198815020109731	1 135 135,05	Quarante (40) jours	Offre moins disante

Aussi et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés modifié et complété les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours dans les 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tizi-Ouzou sise Cité Administrative wilaya de Tizi-Ouzou - Secrétariat général - passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération.

Midi Libre n° 3039 - Lundi 20 mars 2017 - Anep - 507 396

COMPÉTITIONS CONTINENTALES

Les clubs algériens haut la main

Les trois représentants algériens en compétitions continentales, à savoir l'USM Alger, MC Alger et la JS Kabylie, se sont qualifiés haut la main pour le prochain tour de leurs épreuves respectives.

PAR MOURAD SALHI

Ce week-end était prolifique pour le football algérien. Les trois clubs qui participent aux compétitions continentales ont validé leurs tickets qualificatifs pour le prochain tour. L'USM Alger, seul représentant algérien dans la plus prestigieuse des compétitions continentales, à savoir la Ligue des champions d'Afrique, est revenu avec la qualification du Burkina-Faso. Malgré sa défaite en match retour contre le RC Kadiogo (0-1), le club phare de Soustara sera parmi les équipes qui animeront les huitièmes de finale. Les coéquipiers de Darfelou affichent déjà leurs intentions d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Les Rouge et Noir, qui ont déjà réussi à atteindre la finale il y a de cela deux années, misent cette fois-ci sur le titre continental.

En Coupe de la Confédération africaine, le Mouloudia d'Alger s'est qualifié aux prochains huitièmes de finale (bis) malgré sa défaite en match retour contre la FC Renaissance du Congo (1-2). Les Algérois avaient gagné la manche retour sur le score de deux buts à zéro. Cette victoire fut difficile mais importante pour un club



qui veut retrouver sa place sur le continent africain. Le vieux club de la capitale, qui compte à son palmarès un seul trophée continental (la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1976), reste sur une participation décevante dans cette même Coupe de la CAF, lorsqu'il avait été éliminé dès le tour préliminaire de l'édition de 2015 face au Sahel du Niger. Cette équipe dirigée par le technicien Kamel Mouassa s'engage sur trois fronts cette saison. De son côté, la JS Kabylie, qui participe à la même compétition, à savoir la Coupe de la confédération africain, a dû attendre l'ultime minute du match contre l'Etoile du Congo pour valider son ticket qualificatif pour le prochain tour, à savoir les huitièmes de finale bis. Cette équipe de la JS Kabylie affrontera le vaincu du match des 16es de finale de la Ligue des champions. Cette qualification est beaucoup plus mentale pour les coéquipiers de

Boulaouidet, auteur de l'unique but sur une balle arrêtée. L'entraîneur Mourad Rahmouni confirme que cette qualification donnera de la confiance aux joueurs en prévision du reste des matchs en Championnat. Le prochain tour de la Coupe de la CAF aura lieu à partir du 8 avril prochain.

Les Canaris, sous la houlette du duo Rahmouni-Moussouni, sont beaucoup plus préoccupés par le championnat. Les camarades de Malik Asselah pensent déjà au prochain match retard contre le MC Alger, prévu samedi prochain au stade 5-Juillet. Un classico qui promet entre deux vieilles connaissances et qui drainera certainement la grande foule. Le club phare de Djurdjura lui reste encore cinq matchs retard à disputer lors de cette trêve exceptionnelle qui consiste à mettre à jour le calendrier du championnat de Ligue 1.

M. S.

TURQUIE

Superbe triplé de Nabil Ghilas

Sevré de buts depuis le mois d'octobre, Nabil Ghilas, auteur de trois jolis buts, permet à Gaziantepspor de quitter la dernière place de la Süper Lig (au moins provisoirement) et de gagner son premier match à l'extérieur, après une victoire 3-4 contre Kayserispor.

Après une ouverture du score des locaux par l'international turc Umur Bulut (4'), l'Algérien égalise en reprenant instantanément un ballon en retrait de Parlak à

l'entrée de la surface (10'). Kayserispor reprend l'avantage sur penalty avant que Parlak n'égalise, 2-2 à la mi-temps.

Au retour des vestiaires, c'est sur une magnifique déviation en aile de pigeon du Tunisien Ben-Hatira, que Nabil Ghilas redonne l'avantage, toujours en reprenant instantanément du pied droit, cette fois légèrement de volée (49'). Il n'aura pas fallu attendre cinq minutes pour que

Ghilas ajoute un quatrième but. Lancé par le Malien Thiam, il part comme un Rugbyman depuis sa surface, double son vis à vis par la gauche et fonce à toute vitesse vers la surface avant d'aligner le gardien Ali Ahmada, sorti à sa rencontre, d'un plat du pied (54').

Kayserispor ajoutera un troisième but mais le score en restera là, 3-4 pour Gaziantepspor. Nabil Ghilas en est lui à 6 buts cette saison.

AFROBASKET-2017

L'Algérie hypothèque ses chances de qualification

La sélection algérienne de basket-ball (messieurs) a hypothéqué ses chances de qualification à l'AfroBasket-2017, en s'inclinant face à son homologue tunisienne sur le score de 77 à 87, en clôture du tournoi aller de la Zone 1, disputé samedi à Staouéli (Alger). Le Cinq algérien qui a concédé sa deuxième défaite après celle face au Maroc (71-76), se retrouve à la dernière place du classement avec 2 points, derrière la Tunisie leader avec 4 points et le Maroc avec 3 points.

Après un début de match équilibré où les deux équipes ont fait jeu égal, les Algériens menés par leur pivot Touhami Ghazoul meilleur marqueur de la rencontre avec 25 points, sont restés aux contacts des Tunisiens qui concluent le premier

quart avec un point d'avance (21-20). En deuxième quart-temps, les Tunisiens mieux organisés offensivement et très adroits aux tirs à trois points (11 sur 25 sur toute la rencontre), ont creusé l'écart au tableau d'affichage prenant 10 points d'avance au tableau d'affichage (42-32) avant la mi-temps. Au retour des vestiaires, les Algériens revenus en défense de zone pour essayer de bloquer les artilleurs tunisiens, ont sombré en attaque ratant plusieurs paniers faciles et laissant leurs adversaires prendre le large au score (45-64) à la fin du troisième quart-temps. Dans le dernier quart, les Algériens ont tenté un dernier comeback en revenant à 7 points dans les deux dernières minutes, mais les Tunisiens plus aguerris ont main-

tenu l'avantage et concluent le match avec 10 points d'avance (87-77). Avec cette deuxième défaite en deux matchs, les Algériens sont condamnés à battre le Maroc avec plus de 5 points d'écart, lors du Tournoi retour prévu fin mars en Tunisie pour espérer décrocher une des deux places qualificatives à l'AfroBasket 2017.

Les éliminatoires de la Zone 1 regroupent, seulement, trois pays, à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, après le retrait de dernière minute de la Libye. La phase retour aura lieu du 30 mars au 1er avril en Tunisie. Les équipes qui termineront première et deuxième se qualifieront pour la phase finale, prévue du 18 au 30 août à Brazzaville (Congo).

FRANCE

Boudebouz buteur, Ounas passeur

Les Girondins de Bordeaux d'Adam Ounas étaient opposés au Montpellier HSC de Ryad Boudebouz. C'est le premier nommé, qui n'a joué qu'un quart-d'heure — le temps de délivrer une passe décisive —, qui est sorti vainqueur du duel. Le second a tout de même marqué un but. Montpellier a lourdement chuté sur la pelouse du Matmut Atlantique de Bordeaux (5-1). La défense du club Héraultais a une nouvelle fois sombré avec, notamment, trois buts concédés en sept minutes autour de la demi-heure de jeu. Rolan (25'), Sankharé (29') et Vada (32', sp) ont profité des errements défensifs adverses. L'Uruguayen Rolan a signé même un doublé (76'), après la réduction de l'écart au score de Boudebouz sur pénalty, son autre spécialité avec les passes décisives (47', sp). Le dernier but du festival des Girondins est signé Malcom, qui met à profit un déboulé d'Ounas (90'+2).

Grâce à ce large succès, Bordeaux soigne son goal-average, et diminue l'écart de différence de buts avec l'Olympique de Marseille en vue de la cinquième place, les deux équipes comptant le même nombre de points.

ANGLETERRE

But de Mahrez, Leicester s'impose à West Ham

Le moins que l'on puisse dire c'est que ça va beaucoup mieux pour Leicester depuis le départ de Claudio Ranieri, puisque les hommes de Craig Shakespeare viennent d'engranger une quatrième victoire d'affilée en battant West Ham chez lui, sur le score de 2-3.

Et c'est Ryad Mahrez qui aura été le détonateur du match puisqu'il ouvre le score dès la 5e minute. Son centre flottant au second poteau pour Vardy finit par tromper le gardien Randolph, qui s'attendait à voir l'attaquant des Foxes couper la trajectoire. À peine deux minutes plus tard, un coup-franc joué à deux entre Allbrighton et Mahrez, voit ce dernier décaler le second plein axe, son centre extérieur du pied un peu étrange finit par trouver la tête de Huth dans la surface, qui double la marque (7').

Les Hammers réduisent l'écart au score par Lanzini (20'), mais encore une fois, les Foxes vont avoir de la chance. Sur un corner tiré par Mahrez, N'didi touche le ballon du dos pour mettre Vardy en position de marquer (38').

En seconde mi-temps, André Ayew réduit encore la marque pour West Ham (63'). Sofiane Feghouli, lui restera sur le banc, contrairement à Slimani, entré en jeu à la 76e à la place de Vardy et qui aura le temps de se procurer une occasion en face à face. Leicester City remonte ainsi à la 15e place au classement, à 6 points de la zone rouge, tout en comptant un match en retard. De quoi envisager avec un peu plus de sérénité la fin du championnat.



Offres d'emplois

Référence : **Emploipartner-1406**

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
 • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
 • D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing

- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement

- des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner-1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

**www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086**

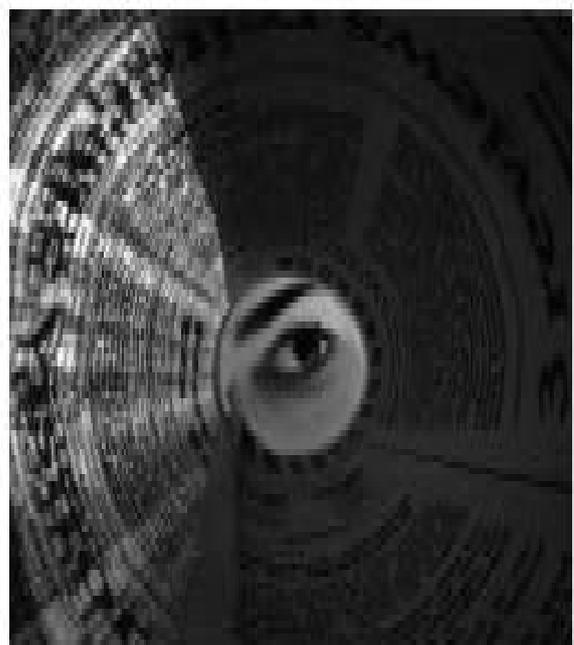
**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER DIRECTION
DE LA FORMATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNELS IMPASSE
HACHEMI ZEADAM MOHAMMADIA
ALGER**

**Numéro d'Identification Fiscal : 411 023 0000 16
047**

**AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISoire DU
MARCHÉ**

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels de la Wilaya d'Alger, sise Impasse El Hachemi Zeddami El Mohammadia informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec des capacités minimales N° : 03/DFEP/2016 du 11/08/2016 au 31/08/2016, portant : Acquisition et installation d'équipements en Batteries de cuisine au niveau des établissements de formation professionnelle de la wilaya d'Alger (CFPA Zeralda, CFPA Staouali, CFPA Kouba 4 Chemins et CFPA Ouled Fayet), que l'avis d'attribution provisoire du marché paru dans les quotidiens nationaux : **Midi Libre, El Fadjr** et dans le BOMOP est **Annulé**.

Midi
QUALITEO NATIONAL D'INFORMATION 4000



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Soupe paysanne au céleri



Ingrédients :

500 g de céleri
1 oignon
4 pommes de terre
1 poireau
100 g de viande hachée
25 g de beurre
2 1/2 l d'eau
Sel et poivre
1 feuille de laurier
1 dl de crème fraîche

Préparation :

Nettoyer tous les légumes : peler le céleri, les oignons et les pommes de terre, retirer les feuilles vertes trop dures du poireau. Couper tous les légumes en morceaux et les laver. Les faire revenir au beurre avec la viande hachée dans une casserole à fond épais. Joindre les légumes, mouiller d'eau. Saler, poivrer et ajouter la feuille de laurier. Amener à ébullition. Puis faire cuire à feu doux et à couvert pendant 40mn environ. En fin de cuisson, lier la soupe avec la crème et rectifier l'assaisonnement.

Petits beignets



Ingrédients :

2 oeufs
1/2 petit verre à thé d'huile
50 g de sucre en poudre
Zeste d'1 citron
1 sachet de sucre vanillé
1 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange
Sirop
500 g de sucre en poudre
Le jus d'1/2 citron

Préparation :

Le sirop

Mettre dans une casserole le sucre, le jus de citron et couvrir d'eau, laisser cuire sur feu doux, vérifier la cuisson en posant une goutte de confiture sur une assiette, la goutte ne doit pas s'étaler.

La pâte

Battre les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, ajouter l'huile et le sucre vanillé, la levure, travailler énergiquement ce mélange, ajouter la farine tamisée peu à peu en travaillant sans cesse jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Etaler la pâte au rouleau sur une épaisseur de 1cm sur un plan de travail fariné, découper la pâte en rondelles à l'aide d'un emporte-pièce rond.

Faire frire les beignets dans un bain d'huile chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés, les tremper dans le sirop chaud.

PORT DE LUNETTES ET BEAUTÉ Savoir choisir sa monture

Porter des lunettes peut se transformer en atout beauté. Profitez-en donc pour rehausser vos traits et affirmer votre style.

Trois éléments devraient influencer l'achat d'une monture : la personnalité, le style de vie et la forme du visage. "Une monture bien choisie rehausse le visage et les traits. C'est pourquoi il faut toujours choisir un modèle qui nous fait un visage souriant". Bien qu'il n'y ait pas de forme pure, la tendance ronde, carrée ou triangulaire de votre visage devrait guider le choix de votre monture pour que vous soyez en harmonie avec vos lunettes.

Visage rond

- Évitez les montures rondes qui accentuent le galbe des joues.
- Privilégiez les modèles angulaires, étirés et carrés.
- Les montures qui remontent vers le haut structureront votre visage.

Visage carré

- Évitez les montures carrées.
- Privilégiez les lunettes rondes ou ovales qui atténuent les angles.
- Attention : la largeur des lunettes ne



doit pas être inférieure à celle du visage.

Visage rectangulaire

- Évitez les formes carrées et angulaires.
- Optez pour des ovales ou des rondeurs à bord large qui adoucissent vos traits et les montures claires.

Visage triangulaire

- Abstenez-vous des formes angulaires et

de la hauteur.

- Choisissez des ovales, des rondeurs.
- Les montures allongées rééquilibreront la finesse de votre menton.
- Attention à ce qu'une monture trop large ne dépasse pas votre visage.

Visage ovale

- Toutes les formes vous conviennent, vous pouvez oser !
- Attention cependant de ne pas choisir des lunettes trop grandes.

Règle d'or

Le secret du confort dépend de l'appui de la monture sur le nez. Il faut s'assurer que le poids est bien partagé sur le haut et les côtés du nez, lequel supporte presque tout le poids des lunettes. Assurez-vous ensuite que les yeux sont bien centrés dans les verres et que les sourcils n'apparaissent pas à l'intérieur des verres. Enfin, les cils ne doivent en aucun temps effleurer les verres. Rappelez-vous qu'une monture doit être proportionnée au visage, au risque de causer des blessures derrière les oreilles ou au nez.

DÉCORATION D'INTÉRIEUR

Comment habiller vos fenêtres de cuisine et de salle de bains ?

Devenues pièces à vivre à part entière, la cuisine et la salle de bains se décorent comme une pièce ordinaire. Avec des rideaux. À condition qu'ils soient adaptés.

Cuisine

Pensez d'abord sécurité !

- Si la fenêtre est située près de la cuisinière ou du four assurez-vous que l'habillage ne peut à aucun moment effleurer une source de chaleur. Pour cela, retenez le rideau à l'aide d'embrasses.

- Privilégiez les stores, qui sont plus sûrs, moins encombrants, et risquent moins d'être abîmés par les projections de graisse.

- Les stores plats constituent, en effet, l'habillage le plus approprié pour les cuisines.

- Les stores vénitiens conviennent aussi. S'ils se salissent, nettoyez-les avec un plumeau. S'ils sont très sales,

essayez-les avec une éponge imbibée d'eau savonneuse.

- Mais si vous préférez des rideaux, choisissez des tissus faciles à nettoyer.

Salle de bains

- Pour éviter les problèmes liés à la condensation, préférez les voilages, les tissus éponges ou la toile plastifiée.

- Si la fenêtre n'est pas située juste au-dessus de la baignoire ou du lavabo : installez une tringle plus longue que son cadre, pour permettre à l'air de circuler librement.

- Si vous optez pour un voilage, sachez que s'il offre un écran efficace le jour, il deviendra pratiquement transparent la nuit quand la pièce sera éclairée. Un rideau doublé ou un store à enrouler sera alors indispensable.

- Comme pour la cuisine, le store vénitien, assorti à la couleur de la pièce, peut être une bonne solution, de même que les stores à lamelles qui s'enroulent ou peuvent se remonter en plis souples.



Trucs et astuces

Redonner vie à un tableau

Il arrive, qu'un tableau peint à l'huile se ternisse. Il est possible de le restaurer sans inconvénient. Pour cela, frottez-le avec une rondelle de pomme de terre. Ainsi, votre tableau retrouvera un aspect agréable pour les yeux.



Le divan fait des marques contre le mur



Pour éviter ce genre d'inconvénient, calculez la distance qui sépare la plinthe des pieds du divan. Bricolez de petites tiges, avec embout en caoutchouc, qui viendront heurter la plinthe.

Déjaunir des ivoires



Si vos ivoires sont un peu jaunes, vous pouvez les déjàunir en procédant de la manière suivante : pressez un citron et, à l'aide d'un linge très fin trempé dans ce jus, nettoyez-les puis rincez-les soigneusement.

Éviter d'écailler la peinture

Si vous devez, sur une surface de peinture, mettre un clou pour tenir un cadre sans détériorer le panneau, mettez un scotch à l'endroit où vous avez décidé de planter votre clou.



O. A. A.

Mots Fléchés N°3212

narquois échange de plis ↓	indénia- ble rendras ↓	apprécie davanta- ge ↓	conspué ↓	amas de graisse genre théâtral ↓	première page piquant de morale ↓	embrion ↓	
colosse homme d'harmoni- e ↓			genre de note envoûtée ↓	saint de Bigorre corrigé ↓	il vaut de l'or dieu coquin ↓	rectal ↓	
le mot qui lie patientes meneuses ↓		tout- puissant espace de temps ↓		émous- sera couché ↓		médica- ment liquide ↓	
foyer intérieur montée des eaux ↓			U.F.O. aux USA libèreras ↓		cri de liesse espagnol savante ↓	très dépouillé ↓	
cube à jeter lobes cervicaux ↓		mécon- tent pêle-mêle ↓	liques avales ↓	ancien carburant ↓	parasites ofaniens assom- mée ↓	bataillon d'antan ↓	
assaison- née de nouveau ↓	mârneu- ses aména- gerais ↓			arborer rougir à peine ↓		parcours du tour ↓	
répandit des miasmes ↓	nettoyé- rent ferai bouger ↓	posses- sif provo- quept ↓		enioli- veras tourpure ↓		couloir de navi- gation ↓	imitant ↓
fendis quettas ↓			glacial inflé ↓	illusion ↓	nom de pomme membre de ballet ↓		
attendri signe ↓		rude refuge de vaisseau ↓		renvoi riches décor ↓	petit alu- minium organe de la vue ↓	vêtement populaire ↓	
ver de sable gratin du midi ↓			son époux est un cochon ↓		roue de poulie article de bazar ↓	à fêter s'il est neuf ↓	
régions remar- quables ↓			équipant le cheval ↓				

SUDOKU	N°3212	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3211
		N°3211	

	8			2				
	7		8	3	9		1	
			9					
1		8		7		5	2	
	2						1	
	6	4		2		7		3
				4				
9		2	1	6			5	
			2				7	

4	9	5	1	2	6	3	7	8
1	3	2	7	8	4	5	6	9
6	7	8	9	3	5	2	1	4
9	1	3	2	7	8	6	4	5
2	5	4	6	9	3	7	8	1
7	8	6	4	5	1	9	3	2
5	6	7	8	4	9	1	2	3
3	4	1	5	6	2	8	9	7
8	2	9	3	1	7	4	5	6

• Q • I • A • O • A • O • U
VULNERABILITES
• AUTREMENT • EPI
INTERNERAIT • IN
• TIREE • ENERVEE
MINE • SURIRAIS •
• FETE • RAMEUR • R
AIR • PRISE • MAGE
• E • CRAN • ETAGES
ARCHIPEL • ATELE
• • ROSE • ABR • ER
DRAME • STRASS • V
• AIE • MATA • MURE
EVE • DIGESTE • AR
• ISSU • ESSE • OSA
OS • IRES • ENTRA
• SALES • MUTIN • T
FEU • TARIRA • EV •
• URGE • AN • IVRES
VRAI • AVERTI • LE
• SINUSITE • LOUP

Les pollinisateurs sauvages en danger

Les abeilles domestiques qui produisent notre miel sont loin d'être les seuls pollinisateurs qui butinent nos campagnes. Rien qu'en France vivent près de 1.000 espèces d'abeilles sauvages, dont une cinquantaine de bourdons, 500 mouches Syrphes...

La planète, elle, compte pas moins de 20.000 espèces d'abeilles. Un sérieux coup de pouce à la pollinisation. Mais à l'image des abeilles domestiques, ces nombreux insectes souffrent de l'activité humaine. Les causes du dépérissement des insectes pollinisateurs sauvages sont multiples, et insuffisamment expliquées aujourd'hui. Mais, l'Homme, en dégradant leurs habitats et en détruisant les espèces de plantes à fleurs qui constituent leurs ressources ali-

mentaires, pourrait en être largement responsable. En tout, 40 % des espèces de pollinisateurs invertébrés (en particulier les papillons et les abeilles) seraient en voie d'extinction. Serge Gadoum, entomologiste ingénieur écologue, et chargé de projet pollinisateurs sauvages à leur office pour les insectes et leur environnements (OPIE) précise que "les espèces d'abeilles domestiquées sont beaucoup moins nombreuses que celles des pollinisateurs sauvages." Malgré ce constat, la part belle est faite aux premières, largement utilisées pour l'élevage. Comme l'abeille à miel occidentale (apis mellifera) et l'abeille à miel orientale (apis cerana). La première remporte d'ailleurs la première place en termes de production avec pas moins de 81 millions de ruches pour 1,6 million de tonnes de miel produites par an, selon un rapport d'évaluation sur les pollinisateurs, la pollinisation et la production alimentaire. Cette très appréciée substance sucrée peut



expliquer la popularité de certains pollinisateurs par rapport aux autres, car comme l'explique Serge Gadoum : "Les pollinisateurs sauvages ne produisent pas de miel, ou alors d'un intérêt gustatif moindre et que les humains peuvent difficilement récolter. Ils ne représentent donc pas un enjeu économique direct". Ils mélangent généralement le nectar avec le pollen et le conserve pour nourrir leurs progénitures.

Reconstruire des habitats et réduire la concurrence

Une fois les constats établis, des solutions existent pour préserver ces espèces. Ceux qui disposent d'un jardin peuvent par exemple installer des nichoirs, laisser des surfaces de terre nue, mais aussi privilégier des plantes locales indigènes riches en pollen et en nectar. Pour les collectivité il s'agit de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, garantir des ressources flo-

rales tout au long de l'année pour les insectes qui ont des besoins répartis sur plusieurs mois, comme le bourdon... Une autre problématique consiste à considérer la possible concurrence induite par les colonies d'abeilles domestiques. En janvier 2017, une étude de l'Université Libre de Bruxelles montrait comment des espèces massivement introduites, comme l'apis mellifera intégraient les communautés locales et affectaient le fonctionnement des écosystèmes.

Une viande de poulet fabriquée à partir de... cellules souches



Souvenez-vous, c'était en 2013 : le premier burger à base de viande de bœuf artificiel était dégusté à Londres. Produit in vitro à partir de cellules souches de vache, son steak pesait 142 grammes pour un prix total de 250.000 euros. Quatre ans plus tard, ce scénario ne frôle plus la

science-fiction et commence à ressembler à notre futur proche. En effet, une start-up de la Silicon Valley, Memphis Meats, a annoncé mardi 15 mars 2017 la production de viandes de poulet et de canard artificielles issues de cellules souches de poulet. C'est une première réalisation

mondiale, permise par sa plateforme technologique "unique" et motivée par son souhait de proposer une viande dite "clean" ; autrement dit, avec un impact environnemental réduit, un risque sanitaire plus faible et la possibilité de contourner l'abattage des animaux pour la consommation de protéines animales.

Une texture spongieuse et un goût à s'y méprendre

Si la start-up ne dévoile pas les détails biotechnologiques de production de sa viande de poulet sans élevage, il semblerait que le résultat soit aussi convaincant qu'avec le fameux "Frankenburger" dégusté en 2013. Un journaliste du *Wall Street Journal* rapporte ainsi les premières impressions d'un goûteur curieux : d'après lui, la texture serait "plus spongieuse que pour une poitrine de poulet entière" mais le goût "battrait presque celui d'une variété traditionnelle". Reste un obstacle tout de même. L'acceptabilité des consom-

mateurs. En effet, en 2015, Jean-François Hoquette, directeur de recherche sur les herbivores à l'Inra de Clermont-Ferrand, expliquait à *Sciences et Avenir* : "D'après des études d'acceptabilité que nous avons mené en France, en partenariat avec la Belgique et l'Australie, la réaction des consommateurs vis-à-vis de ce type de produit est pour l'heure majoritairement de l'ordre de la répulsion en raison de son artificialité. Il faudra donc probablement plusieurs générations pour que la viande artificielle s'impose réellement sur le marché".

Objectif : dans les réfrigérateurs d'ici à 2021

Le poulet est la première source de protéines animales aux États-Unis, avec une consommation par habitant atteignant en moyenne 40 kg par an. La start-up américaine entend augmenter sa production et diminuer les coûts de production afin de rendre son produit abordable d'ici 2021.

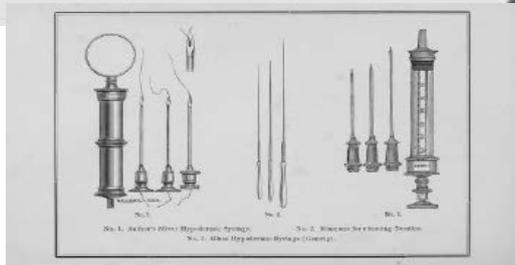
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Seringue hypodermique

Inventeur : Alexandre Wood Date : 1855 Lieu : Grande-Bretagne

La seringue consiste soit en un tube muni d'un piston, terminée par une ouverture sur laquelle se fixe une aiguille creuse. On l'utilise pour transférer de petites quantités de liquide ou de gaz. Le principe physique en est celui de la succion : en diminuant la pression à l'intérieur du tube à l'aide du piston, le contenu de la seringue est aspiré par l'aiguille vers le milieu dont la pression est moindre.



KICK-ASS



20h55



Dave Lizewski est un adolescent tout à fait ordinaire. Fan de comic-books, il mène une existence paisible même s'il n'est pas très populaire au lycée. Un jour pourtant, il se met en tête de devenir un superhéros. Ni une, ni deux, le jeune homme commande un costume sur Internet et se trouve un nom de scène : Kick-Ass. Sa première sortie est un désastre. Pourtant, il devient bientôt un vrai phénomène.

RUSH HOUR 3



20h55



A Los Angeles, l'ambassadeur Han, protégé par l'inspecteur Lee, est nommé à la tête d'une commission de l'ONU chargée d'éradiquer les triades chinoises. Mais il est abattu au moment même où il s'appropriait à révéler l'identité du chef de ces fameux gangs. Lee tente en vain de poursuivre l'assassin. Il décide de refaire équipe avec Carter, son vieil ami, pour découvrir le nom du mystérieux caïd.

SHADES OF BLUE
QUI PEUT ME DIRE QUI JE SUIS ?

20h55



La culpabilité de Loman dans la mort d'un suspect désarmé devient un problème pour l'équipe, qui décide de tester sa loyauté. L'homme est au bord du précipice, désespéré par son propre tir et par le manque de moralité de la police. Wozniak, en pleine paranoïa, réalise que Donnie lui cache des informations. Il confie par ailleurs une mission à Harlee qui révèle que sa partenaire garde le silence sur certains faits. Cette dernière feint la coopération avec Stahl et conduit involontairement la FBI à une preuve incriminante...

LA PROIE



20h55



Incarcéré pour braquage, Franck Adrien fait la connaissance de Jean-Louis Maurel, accusé de viol sur mineur. Quand ce dernier est innocenté puis libéré, Franck le charge de rendre visite à sa femme et de lui indiquer où est le butin qu'il cache depuis toujours. Mais Franck apprend bientôt que Maurel était en fait coupable et que c'est un véritable maniaque. Inquiet, il réussit à s'évader mais devient alors l'ennemi public numéro un.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MORT D'UN POURRI



20h55



Par amitié, Xavier Maréchal accepte de fournir un alibi au député Philippe Dubaye, qui vient de lui avouer le meurtre de Serrano, un maître chanteur. Les policiers ne sont pas dupes. Philippe est abattu à son tour. Xavier récupère les dossiers compromettants que détenait Serrano, avec l'aide d'un ancien harki, Kébir, qui est abattu au cours de l'opération. Les neveux se lancent à la poursuite de Xavier, qui est bien décidé quant à lui à retrouver l'assassin de son ami. Un étrange ballet commence. Pour des raisons diverses, Christiane, la veuve de Philippe, Lacor, un avocat membre d'une mystérieuse organisation extrémiste, Fondari, un truand tout-puissant, et Tomski, un riche homme d'affaires, tentent, qui par la douceur, qui par la force, de récupérer les documents...

FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA
QUI A ENVIE D'ÊTRE AIMÉ ?

20h55



Charlotte ne se sent pas suffisamment populaire dans sa classe, ce qui la désespère de plus en plus. Les Lepic se mobilisent pour la soutenir dans ces moments délicats. Ils en viennent à se poser des questions sur eux-mêmes. Pourquoi leur est-il si difficile de se faire aimer ? Chez les Bouley, le frère de Denis, Jean-Pierre, arrive sans prévenir. Il oblige Denis à organiser l'anniversaire de leur mère à la maison. Celui-ci voit, malgré tout, l'avantage de cette situation. Il pense, en effet, que c'est pour lui une occasion de redorer un peu son blason auprès de ses parents, avec qui il ne s'entend

CAUCHEMAR EN CUISINE



20h55



Il y a un an et demi, Anthony a repris les rênes d'un restaurant de cuisine traditionnelle à Quintenas, en Ardèche, mais, seul à la tête de l'établissement et aux fourneaux, il se noie sous les problèmes. Autodidacte et sans aucune expérience en gestion d'entreprise, il doit même, à 36 ans, faire appel quotidiennement à sa mère pour l'épauler. Malgré cette aide, depuis l'ouverture, les dettes s'accumulent, et le restaurant ne cesse de se vider de ses clients. Selon Anaïs la serveuse, la mauvaise réputation du patron, que l'on dit caractériel, en est la principale cause. L'arrivée du chef Echebest va bousculer les habitudes d'Anthony qui, très impressionné, va complètement changer d'attitude devant lui. Mais pour Philippe, la tâche n'en sera pas moins ardue puisqu'il va se trouver face à un patron des plus démotivés.

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
QUAND LE BROUILLARD
SE DISSIPE

20h55



Olivia et Amanda assistent à une altercation entre un homme et une jeune fille. Celle-ci l'accuse de l'avoir violée dans les toilettes de la pizzeria où il travaille. Immédiatement arrêté, il est relâché sur ordre du substitut car il fait partie des «trois de Brooklyn», trois jeunes accusés d'avoir violé une fille dans un parc mais libérés après une erreur du laboratoire. Tous trois demandent à présent des millions en justice à la ville. Le père de l'adolescente, fou de rage, enlève le suspect et le menace pour qu'il avoue. Victime d'une crise d'asthme, l'homme meurt...

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Latté Ben Khrid -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.11.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SCA Bouzarh : 0210007113000214 cte 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

KATE MIDDLETON

DEUX ROBES POUR SON 1^{ER} GALA À PARIS, ELLE FAIT SENSATION

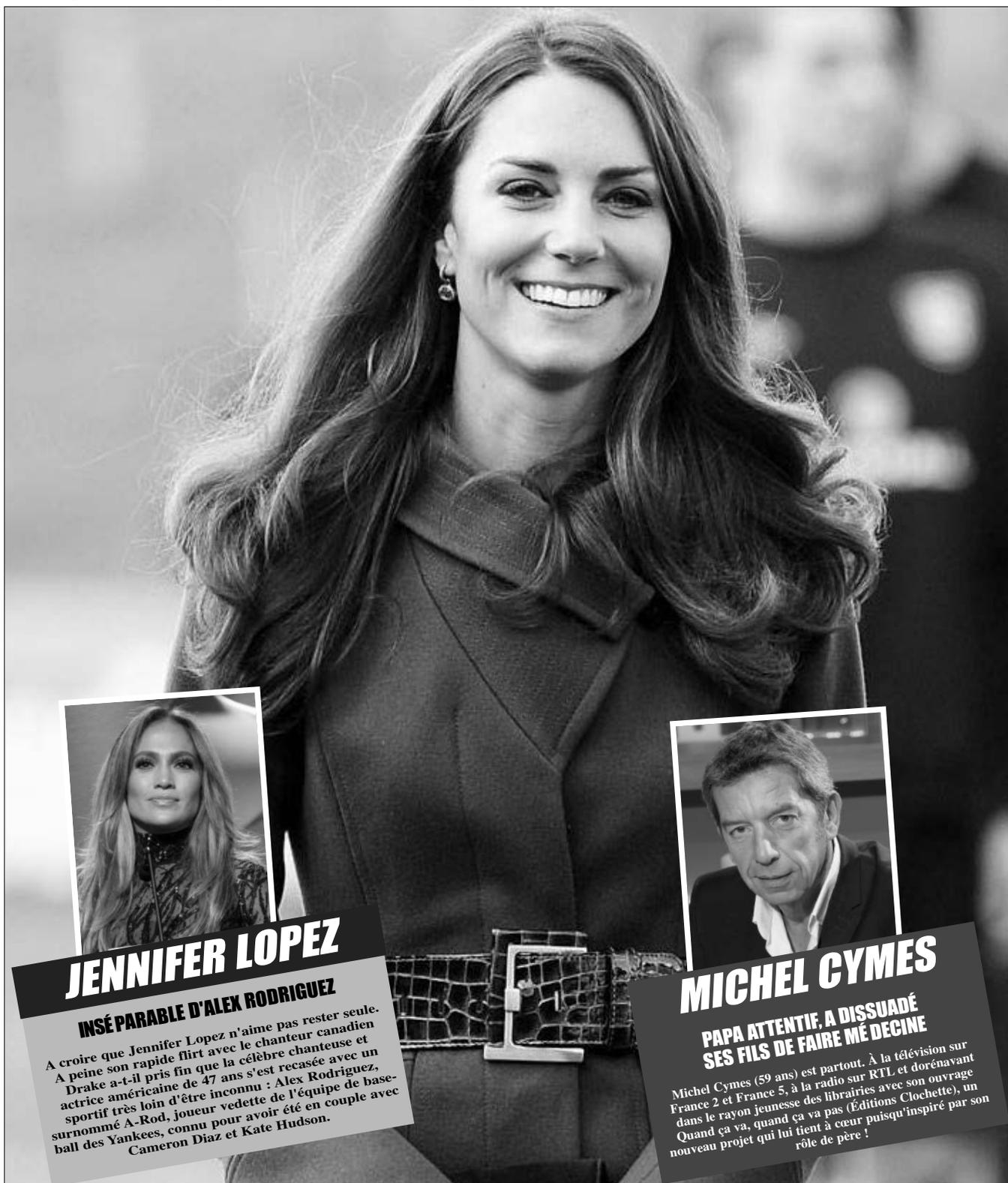
Le duc et la duchesse de Cambridge ont contribué à exacerber le meilleur des relations franco-britanniques. S'ils ont

essuyé des critiques en raison de leur faible volume de missions publiques en 2016, le prince William et Kate

Middleton n'y auront pas prêté le flanc en ce vendredi 17 mars 2017 : après la distribution de trèfles pour la Saint -

Patrick à la caserne des Irish Guards ce matin, ils apparaissent quelques heures plus tard dans la cour de

l'Elysée, accueillis par le président François Hollande, afin d'entamer leur visite officielle de deux jours en France.



JENNIFER LOPEZ

INSÉPARABLE D'ALEX RODRIGUEZ

A croire que Jennifer Lopez n'aime pas rester seule. A peine son rapide flirt avec le chanteur canadien Drake a-t-il pris fin que la célèbre chanteuse et actrice américaine de 47 ans s'est recasée avec un sportif très loin d'être inconnu : Alex Rodriguez, surnommé A-Rod, joueur vedette de l'équipe de baseball des Yankees, connu pour avoir été en couple avec Cameron Diaz et Kate Hudson.



MICHEL CYMES

PAPA ATTENTIF, A DISSUADÉ SES FILS DE FAIRE MÉDECINE

Michel Cymes (59 ans) est partout. À la télévision sur France 2 et France 5, à la radio sur RTL et dorénavant dans le rayon jeunesse des librairies avec son ouvrage *Quand ça va, quand ça va pas* (Éditions Clochette), un nouveau projet qui lui tient à cœur puisqu'inspiré par son rôle de père !

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h17
Dohr	12h56
Asr	16h23
Maghreb	19h04
Icha	20h24

INCIDENT D'ORLY LE PÈRE DE L'ASSAILANT S'EXPRIME

Un homme a été abattu avant-hier à l'aéroport d'Orly, en France, après avoir dérobé l'arme d'un militaire. "Posez vos armes ! Mains sur la tête ! Je suis là pour mourir par Allah. De toute façon, il va y avoir des morts", aurait crié le dénommé Ziyed Ben Belgacem, un Français de 39 ans d'origine tunisienne, selon le procureur de la République de Paris, François Molins.

Ben Belgacem avait derrière lui un lourd historique dans la délinquance. Il a notamment comparu en 2001 devant un tribunal pour une série de braquages commis avec deux complices entre juin 1997 et janvier 1998, pour laquelle il écope une peine de cinq ans de prison. Il est également condamné à deux reprises en 2009, à trois et cinq ans de prison pour trafic de stupéfiants. Son casier judiciaire, rapporté par Le Parisien, fait état de neuf mentions pour des affaires de droit commun : violences, outrages ou recel.

L'assaillant était sous le coup d'un contrôle judiciaire, avec interdiction de quitter le territoire, en lien avec une affaire de vols par effraction dans la capitale. "Mon fils n'a jamais été un terroriste. Jamais il n'a fait la prière : il boit. Et sous l'effet de l'alcool et du cannabis, voilà où on arrive", a affirmé, ce dimanche au micro d'Europe 1, le père de l'assaillant. Ce dernier indique avoir été contacté par son fils juste avant l'incident d'Orly. "Il me téléphone à 7 ou 8 h du matin et il me dit : voilà Papa... Il était énervé à l'extrême, même sa mère n'arrivait pas à le comprendre. Il me dit : je te demande pardon, j'ai fait une connerie avec un gendarme. Je lui dis : quelle connerie ? Il me dit : au revoir, Papa, je te demande pardon. Je lui ai répondu que je ne lui donnais pas mon pardon parce que tu as touché à un gendarme", a relaté le père. "Ça fait un choc, mais qu'est-ce que vous voulez ? C'est la fréquentation et la drogue... En fin de compte, c'est moi qui paye", a-t-il déploré.

Le père n'est d'ailleurs pas le seul à se considérer victime de la situation. La Fédération tunisienne des hôteliers (FTH) a en effet dénoncé "la stigmatisation surmédiatisée de la supposée origine tunisienne de l'assaillant". La FTH estime que "ce n'est pas la première fois que les médias occidentaux mettent systématiquement en avant les origines tunisiennes de criminels nés et éduqués en Europe". Selon les hôteliers tunisiens, "ces procédés discriminatoires répétitifs nuisent à notre jeune démocratie, à son image et à son tourisme. Il est toujours plus facile de désigner implicitement le voisin, plutôt que de se poser les vraies questions internes, certes plus délicates en période électorale", estime la FTH, qui demande "pourquoi y mêler la Tunisie ?".

INCIDENTS APRÈS LE MATCH RC KADIOGO-USMA

LE MJS MONTE AU CRÉNEAU



Les incidents survenus au terme de la rencontre d'hier samedi, entre l'USM Alger et le RC Kadiogo (0-1), à Ouagadougou, où une délégation des champions d'Algérie en titre a été agressée, ont fait réagir le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, qui a

exprimé hier son soutien au club de la capitale.

"Je tiens à vous confirmer mon soutien total à la suite des graves incidents ayant émaillé cette rencontre. Le MJS, en coordination avec les autorités algériennes compétentes suivra de près les suites données à cette affaire", a indiqué le min-

istère de la Jeunesse et des Sports dans un communiqué.

Il est à rappeler qu'à l'issue de la rencontre les supporters du RC Kadiogo ont envahi le terrain, agressant ainsi les joueurs, dirigeants et journalistes algériens présents sur place. De même, les Usmistes avaient subi toutes sortes de menaces avant même le début de la rencontre.

Des excès des violences qui ont provoqué des blessés au sein de la délégation, notamment le président du club Rebbouh Haddad, le secrétaire général du club Mohamed Briki, le gardien de but Mourad Berrafane et le défenseur Mokhtar Benmoussa.

Enfin, il est à signaler qu'avant le début du match, les journalistes algériens se sont vu refuser l'accès à la tribune de presse avant que le commissaire au match n'intervienne pour les rétablir dans leur droit.

ATTENTAT DE QUÉBEC

400.000 \$ REMIS AUX FAMILLES DES VICTIMES

Les 400.000 dollars amassés dans la foulée de la fusillade à la grande mosquée de Québec ont été distribués aux familles des victimes par l'organisme responsable de la collecte. Plusieurs familles endeuillées utiliseront entre autres ces dons pour s'offrir du soutien psychologique.

L'équipe de DawaNet, responsable de la campagne de financement, Taha Gayyur, affirme que les dons ont été divisés également. "Les familles des défunts et des blessés graves reçoivent 41.000 dollars alors que celles des blessés légers ont droit à

10.000 dollars », note-t-il. Ce geste de solidarité arrive comme un baume pour des familles endeuillées.

La famille Thabti, qui habite le secteur Duberger à Québec, souhaite acheter une maison pour réaliser le rêve du défunt père de famille, Aboubaker Thabti. "Ça fait du bien de savoir que dans les moments plus difficiles, on aura toujours de l'aide", affirme le fils, Mohammed. Pour d'autres familles, l'argent reçu samedi permettra de payer le loyer et les factures. "La plupart de ces familles ont perdu celui qui mettait le pain sur la table, alors ces dons leur seront grandement utiles dans les prochains mois", explique l'imam toron-

tois Daoud Butt, qui accompagnait l'équipe de DawaNet.

La famille de Saïd al-Amari, hospitalisé depuis le 29 janvier, utilisera le montant pour s'offrir un soutien psychologique et pour gâter les enfants qui sont grandement éprouvés depuis l'attaque. Radijah Dardari assure cependant que la convalescence de son mari va pour le mieux et que l'inquiétude s'apaise de jour en jour. "On est beaucoup plus optimistes et on aurait aimé que les autres puissent avoir la même chance que nous", affirme-t-elle. Une deuxième campagne de financement en ligne vient d'être lancée par DawaNet afin de venir en aide aux 17 enfants qui ont perdu un père dans la tragédie.

ENFANT DE 10 ANS TUÉ À SÉTIF LE MEURTRIER JUGÉ PAR VISIOCONFÉRENCE FÉRENCE DEPUIS MARSEILLE

Le meurtrier d'un enfant de 10 ans sera jugé à Sétif par visioconférence depuis le tribunal de Marseille, a-t-on appris hier.

L'accusé a, selon nos sources, tué un enfant âgé de 10 ans à Sétif puis a pris la fuite vers la France, où il s'était retranché, avant d'être arrêté récemment à Marseille pour une autre affaire.

Il s'agit, rappelons-le, du deuxième procès à distance par la technique de visioconférence avec un tribunal français, après celui de M'sila en juillet 2016 avec le tribunal de Nanterre.

IMMIGRATION CLANDESTINE 15 ALGÉRIENS DONT UNE FEMME ARRÊTÉS EN ITALIE

Quinze immigrants algériens, dont une femme, ont été interceptés avant-hier, par les garde-côtes en Sardaigne à indiqué hier le site italien IlPopulista.

Les 15 Algériens se dirigeaient à bord d'une petite embarcation vers la Sardaigne en provenance d'Annaba, quand ils ont été interceptés à Sulcis au sud-ouest de la Sardaigne, où ils ont été escortés vers le port de la région et ont été soumis à des examens médicaux et procédures d'identification.

Ces arrestations surviennent après le démantèlement d'un réseau qui agissait telle une agence de voyage pour les Algériens souhaitant passer illégalement vers l'autre rive de la Méditerranée à destination de l'Italie.